

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 82

MONTRÉAL, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 1996

5 CAHIERS - 1,97 \$ + TPS + TVQ

**LES ARTS**

*L'Apocalypse selon Heiner Müller*

PAGE B 1



**LIVRES**

*Hélène Dorion: la poésie est la limite*

PAGE D 1



**ÉCONOMIE**

*Le ciel canadien sous emprise américaine*

PAGE C 1

**FORMES**

*Mode 2010*

PAGE D 8



**PERSPECTIVES**

## Résurrection du sacré

Le christianisme est né avec la foi de Pâques, que l'on célébrera demain. Deux mille ans après la naissance de Jésus, l'intérêt ne se dément pas. À preuve, en cette semaine pascale, les trois hebdomadaires d'information générale les plus importants des États-Unis — *Time*, *Newsweek* et *U.S. News* — consacrent leur couverture à la superstar Jésus-Christ. Cette rarissime unanimité permet de faire le point pour le grand public sur la vie de Jésus, en s'appuyant sur des ouvrages savants publiés récemment. Pour ne pas être en reste, le *Maclean's* canadien s'interroge à la une de sa dernière édition sur les réinterprétations féministes des grandes vérités chrétiennes. Qui a dit que Dieu était mort?

La rumeur sociologique veut que l'on vive une régression du phénomène religieux. La religion est fondée sur un absolu qui ordonne le réel: elle explique le monde, elle donne sens à la vie ici-bas et au-delà encore. Or, depuis plus d'un siècle, la mise à distance progressive des absolus, comme la gestion économique-scientifique de la vie et de la mort, ont accentué le «désenchantement du monde». La célèbre formule de Max Weber a récemment été reprise par Marcel Gauchet dans son livre sur la disparition du sacré religieux et la sortie progressive de la religion des sociétés occidentales.

Est-ce vraiment le cas? Dans *La Revanche de Dieu* (Seuil), un autre sociologue français, Gilles Keppe, a au contraire tenté de montrer qu'on assistait à une résurgence du refoulement religieux depuis une vingtaine d'années.

Le regain bien documenté des mouvements purs et durs ne trompe pas. Les intégrismes ont le vent dans les voiles, dans la *Bible Belt* des États-Unis, l'Islam ou Israël. Partout, on retrouve des ennemis jurés de la laïcisation, ressourcés aux textes sacrés, capables de séduire le pouvoir et de mobiliser les masses. L'ancien désarroi face à la méchante modernité s'est transformé en un nouveau messianisme, qui semble seul capable de prendre la relève de la mort de Marx et des grandes idéologies politiques.

Mais la revanche de Dieu n'est pas toujours et nécessairement revancharde. Ainsi, pour ne reprendre que cet exemple, une bonne partie de l'Église catholique a bel et bien assimilé l'aggiornamento, le désir d'inscription respectueux de la foi dans la société pluraliste.

Il faut aussi tenir compte du très prolifique et très positif renouveau de toute la pensée religieuse, tant islamique et hébraïque que chrétienne.

Nous vivons en fait une période particulièrement féconde de ce point de vue. Comme l'a dit le théologien catholique Yves Congar, notre siècle si dramatique à tant d'égards fut pourtant un des plus évangéliques de l'histoire: dans le contexte de la culture séculière de notre temps, de Karl Barth à Rudolf Bultmann, de Paul Tillich à Hans Küng, la théologie inspirée par le Christ a assumé sa tâche de renouveler la pensée et la parole religieuses.

On peut mesurer l'étendue et la profondeur de cette mer théorique en consultant le récent *Panorama de la théologie au XX<sup>e</sup> siècle* (Cerf et Médiaspaul) de l'italien Rosino Gibellini: près de 700 pages servent à la présentation de seize grands systèmes théologiques développés par des dizaines de savants depuis le début du siècle.

Les années soixante constituent sans doute la décennie la plus créative de notre siècle sous l'angle théologique et ecclésial. Les penseurs ont alors développé des théologies de l'espérance et de la libération, mais aussi des théologies féministes et politiques, toutes fortement teintées de pensées sociologiques et historiques.

Ces perspectives ont été radicalisées dans les décennies suivantes, et jusqu'à nous. À notre époque œcuménique et planétaire, la réflexion théologique chrétienne s'enracine désormais dans les diverses cultures et dialogue ouvertement avec les multiples traditions religieuses. Le monde tout entier, et non seulement l'individu et l'Église elle-même, devient le but du dessein sauveur de Dieu. Le progrès terrestre du monde prend ainsi le relais de la croissance du Royaume. «La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant», disait déjà Irénée au II<sup>e</sup> siècle, dans un des textes les plus cités de nos jours par les théologiens.

Et leur théologie n'en oublie pas pour autant de renouveler la réflexion autour de la Résurrection, l'événement le plus fondamental du christianisme que des croyants du monde entier célébreront demain. C'est même cet événement, toujours premier, toujours central, qui donne encore sens à l'espérance chrétienne comme anticipation du futur promis par Dieu, celui d'un monde d'une plus grande justice et d'une plus grande humanisation de l'homme...

**INDEX**

- Agenda .....D7
- Avis publics.....C8
- Classées.....C9
- Idées.....A9
- Économie.....C1
- Éditorial.....A8
- Le monde.....A6
- Mots croisés.....C9
- Les sports.....C10

**MÉTÉO**



Montréal  
Averses de neige.  
Max: 4. Dimanche:  
neige et pluie.  
Max: 5.

Québec  
Nuageux. Max: 3.  
Dimanche: ciel  
variable. Ventoux.  
Max: 3

Détails en C 9

## Posséder une maison et une voiture est un privilège, estime le fisc

*Et de tels privilèges devraient être retirés aux Québécois qui ne paient pas leurs impôts*

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le grand patron du fisc québécois, le sous-ministre du Revenu Pierre-André Paré, estime que posséder une maison et posséder une voiture sont des privilèges au Québec et que l'État devrait pouvoir mettre fin à ces privilèges pour quelqu'un qui ne paie pas ses impôts.

Devant une commission parlementaire, il y a quelques semaines, le sous-ministre a évoqué cette forme de sanc-

tions pour parvenir à contrer l'évasion fiscale dans la province. Il suggère également de permettre au ministère du Revenu d'aller à la pêche sans aucune contrainte dans tous les fichiers informatisés contenant des renseignements sur les citoyens, que ce soit à la Société d'assurance-automobile, à la Régie de l'assurance-maladie ou ailleurs, afin de repérer les personnes qui seraient susceptibles de cacher certains revenus au fisc.

«Il existe au Québec une foule de privilèges qui sont donnés à la population, dit-il: le privilège d'avoir un per-

mis de conduire, le privilège d'avoir une auto, le privilège de posséder une maison, le privilège de pratiquer une profession, le privilège de faire un certain nombre de choses. Et il faudra possiblement examiner la possibilité de suspendre un certain nombre de privilèges si les gens ne veulent pas se soumettre aux lois qui existent», a-t-il expliqué aux députés, dont aucun de ceux qui étaient présents n'a émis la moindre protestation.

VOIR PAGE A 10: FISC

### Sport et religion



PHOTO JACQUES NADEAU

**CETTE DAME** en noir priait à genoux sur les marches de l'oratoire Saint-Joseph hier en début d'après-midi tandis que le «fan» des Expos montait d'un pas sautillant et allègre ces très nombreuses marches, lunettes fumées et roulaquettes à l'avenant. La dame est plongée dans sa prière et ne voit pas l'arrivée du jeune battant qui a laissé le baseball — voir en pages A 3 et C 10 nos informations sur le match inaugural des Expos au Stade olympique — pour la cérémonie du Vendredi saint à l'oratoire. Joyeuses Pâques à nos lecteurs!

### À qui appartient Jérusalem?

## La voie étroite du compromis

*2 - Derrière le «béton», l'ébauche d'une ouverture?*



PHOTO AP

Vendredi saint sans heurts à Jérusalem où un enfant s'amuse à l'ombre d'un groupe de soldats israéliens. Les pèlerins se sont faits moins nombreux cette année dans la Ville sainte, sans doute effrayés par les attentats survenus plus tôt cette année.

FRANÇOIS BROUSSEAU  
LE DEVOIR

«S i vous pensez avoir une solution, c'est que vous n'avez pas compris le problème.»

Cette boutade, prononcée jadis par un Irlandais devant l'imbroglio de Belfast, pourrait sans aucun doute s'appliquer à Jérusalem.

Officiellement en effet, il n'y a pas de discussion possible sur un quelconque partage, même partiel, de la capitale d'Israël. Selon les dirigeants de l'État juif, et selon sa «loi fondamentale de 1980», la souveraineté totale d'Israël sur la Ville sainte n'est pas une question ouverte. Et pourtant...

L'an dernier, Yitzhak Levanon, Hiérosolymite de la sixième génération, ex-consul israélien à Montréal, aujourd'hui haut fonctionnaire aux Affaires étrangères à Jérusalem, déclarait au *Devoir*: «Si les Palestiniens retiraient demain matin leurs demandes sur Jérusalem, il y aurait aussitôt un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza.»

VOIR PAGE A 10: JÉRUSALEM

**LES ACTUALITÉS**

### Renaud-Bray ferme deux librairies

PAGE A 2

## Chrétien prêt à parler réforme constitutionnelle

*Il souhaiterait tenir une réunion des premiers ministres au mois de juin*

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien souhaite tenir une réunion au sommet avec les premiers ministres provinciaux à la fin du mois de juin pour discuter du renouvellement de la fédération.

Il s'agirait de la première rencontre des leaders gouvernementaux canadiens depuis le référendum québécois de l'automne.

Selon un porte-parole de Jean Chrétien, qui s'est exprimé sous le couvert de l'anonymat, la conférence de deux jours avec les dix premiers ministres provinciaux ainsi que les représentants des deux territoires se tiendrait les 20 et 21 juin. Mais les dates pourraient être modifiées si le gouvernement de la Colombie-Britannique déclenche des élections générales. «Ces dates sont très, très approximatives», a déclaré ce porte-parole.

Même si les invitations formelles n'ont pas encore été acheminées, le Conseil privé a fait parvenir des notes de service aux bureaux des différents premiers ministres provinciaux afin de s'enquérir des disponibilités.

Le premier ministre Chrétien est présentement en vacances aux États-Unis et n'a donc pu être joint pour com-

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN

**SIDA**

## Des tests de dépistage défectueux

*En Europe, des dizaines de milliers de personnes devront subir un nouvel examen médical*

Londres (Reuter) — Dans toute l'Europe, des dizaines de milliers de personnes, dépistées séronégatives, devront subir un nouvel examen médical à la suite de la découverte de quelques tests de dépistage défectueux.

Le ministère néerlandais de la Santé a ordonné hier le retrait des tests fabriqués par la firme américaine Abbott Laboratories Inc. et a annoncé que 50 000 Néerlandais devront subir un nouveau test.

Abbott Laboratories avait interrompu la vente du test dénommé «IMx HIV-1/HIV-2 3rd Generation Plus» le 25 mars dernier à la suite de la découverte de quatre tests ayant donné un résultat négatif à des patients que l'on savait séropositifs.

Un porte-parole du ministère de la Santé néerlandais a précisé que les Laboratoires Abbott devaient retirer de la circulation ces tests utilisés par une cinquantaine d'hôpi-

VOIR PAGE A 10: SIDA

## Le Devoir ne sera pas publié lundi

## LES ACTUALITÉS

Plan de relance

Renaud-Bray  
supprime deux librairiesCelles du centre-ville fermées, l'entreprise ne conserve  
que cinq succursales dans la région montréalaisePAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le couperet est tombé sur les deux librairies Renaud-Bray du centre-ville de Montréal: l'entreprise fermera hier matin sa succursale de la rue Peel, près du boulevard de Maisonneuve, et sa succursale de la rue Sainte-Catherine, près de la rue de Bleury, une décision qui entraîne la mise à pied d'une trentaine de personnes.

La succursale de la rue Peel avait ouvert ses portes en octobre 1994; celle de la rue Sainte-Catherine, l'automne dernier. Une autre succursale ouverte il y a à peine six mois, celle de Brossard, demeure en activité. «Nous nous retranchons derrière nos emplacements les plus rentables», a expliqué au *Devoir* la porte-parole de Renaud-Bray, Michelle Corbeil.

Renaud-Bray ne compte plus maintenant que cinq magasins dans la région montréalaise: avenue du Parc, rue Saint-Denis, boulevard Taschereau (à Brossard) et chemin de la Côte-des-Neiges, où l'on compte une librairie générale et une librairie jeunesse l'une en face de l'autre.

La fermeture des deux succursales du centre-ville s'inscrit dans un «plan de relance qui sera à la base de la proposition qui sera déposée d'ici peu à nos créanciers», affirme le président de Renaud-Bray, Pierre Renaud, dans un communiqué diffusé hier midi.

L'entreprise s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité le 13 mars, et elle a jusqu'au 13 avril pour présenter un plan de relance. On tente de respecter cet objectif, ajoute Michelle Corbeil, mais on n'exclut pas la possibilité de demander aux tribunaux

une prolongation de 45 jours, comme la loi le permet.

Selon la direction de Renaud-Bray, les deux succursales du centre-ville ont connu des débuts prometteurs; elles dépassaient tout juste le seuil de rentabilité mais elle ont été durement touchées par la «conjoncture économique difficile du temps de fêtes».

«La clientèle du centre-ville est difficile, ajoute Michelle Corbeil. On n'y compte pas le même bassin d'habités qui fréquentent les succursales de quartier, où il y a une véritable vie de quartier et où nos librairies jouent un rôle important dans le milieu.»

Les employés des deux succursales défuntes ont été convoqués jeudi soir pour une réunion tenue hier matin, où ils ont appris la fermeture et où ils n'ont pu récupérer rapidement leurs affaires. Les portes sont demeurées closes au public.

Plusieurs employés étaient amers, et certains ont confié au *Devoir* qu'ils estimaient que Renaud-Bray s'était trop éparpillé et qu'il avait voulu voir trop grand depuis deux ans.

Le suspens autour de l'avenir de Renaud-Bray continue de susciter les rumeurs les plus diverses dans le monde de l'édition, où c'est le principal sujet de discussion depuis un mois. L'édition de cette semaine du journal *Les Affaires* soutient d'ailleurs que plusieurs acheteurs sont intéressés à acheter l'entreprise mais que le propriétaire Pierre Renaud ne veut pas vendre.

L'entreprise doit environ 7,5 millions de dollars à quelque 550 créanciers, dont 20 réclament plus de 50 000 \$. Les plus gros créanciers demeurent l'Agence de distribution populaire (986 446 \$), Socadis (867 080 \$) et Québec-Livres (737 311 \$).

# Votre premier clavier pour accéder à Internet.



## 1 800 773-21-21

Le service Sympatico, la façon la plus simple  
d'accéder à Internet. Offert en français ou en anglais.  
Ligne d'assistance 24 heures sur 24, 365 jours par année.

**SympaTiCo**  
LE SERVICE INTERNET POUR TOUS™

**Bell**  
Solutions globales

## L'appât du gain

Convaincu de braconnage, un pourvoyeur du lac  
Saint-Pierre a été condamné à fabriquer des nichoirsLOUIS-GILLES  
FRANÇOEUR  
LE DEVOIR

Un des plus célèbres pourvoyeurs et guides du lac Saint-Pierre, Roger Gladu, vient d'être reconnu coupable de braconnage pour avoir appâté des oiseaux migrateurs en vue de les chasser plus facilement.

Roger Gladu a reconnu sa culpabilité le 29 mars aux accusations portées par le Procureur général en vertu de la Loi sur les oiseaux migrateurs.

La juge Lise Gaboury, de la Cour de Joliette, lui a imposé avant hier une sentence à la fois exemplaire et innovatrice du fait qu'elle contient, en plus d'une amende, diverses ordonnances.

L'ex-pourvoyeur Gladu écope en effet d'une amende de 1500 \$ pour avoir disposé un appât dans la nature et d'une autre amende de même importance pour avoir chassé sur un site appâté. Il aura 24 mois pour payer cette amende mais ne pourra récupérer le matériel saisi par les gardes-faune.

Dans sa première ordonnance, la juge Gaboury a imposé au pourvoyeur fautif de fabriquer 150 nichoirs pour les canards huppés qu'il devra disperser dans des habitats propices au cours des deux pro-

chaines années dans la région du lac Saint-Pierre sous la supervision d'Environnement Canada.

D'autre part, il devra composer un article sur la législation interdisant l'appâtage de la sauvagine et la chasse avec ce moyen qui ne donne aucune chance au gibier. L'ex-pourvoyeur devra faire approuver son texte avant le 1<sup>er</sup> août de sorte qu'il pourra être diffusé avant la prochaine saison dans la région. Enfin, Roger Gladu perdra son privilège de chasse aux oiseaux migrateurs pour deux ans. Il pourra cependant pratiquer son métier de guide à condition de ne toucher à aucune arme à feu. Une probation de deux ans lui a été accordée sous peine d'un emprisonnement de quatre mois.

L'opération qui a conduit à l'arrestation du pourvoyeur le plus célèbre du lac Saint-Pierre a été menée en collaboration avec des agents spéciaux du US Fish and Wildlife des États-Unis et des agents de la GRC du poste de Joliette. Elle a entraîné d'autres mises en accusation aux États-Unis contre des chasseurs américains de passage dans la région trifluvienne à la Pourvoirie du lac Saint-Pierre.

Depuis que des accusations ont été portées contre lui, le pourvoyeur Gladu a vendu sa pourvoirie, ce qu'il au-

rait été obligé de faire après sa condamnation en raison du fait que la Loi de la conservation de la faune permet au gouvernement de retirer le permis de pourvoyeur aux personnes reconnues coupables d'infractions majeures au plan faunique. Les conséquences de l'affaire auraient été encore plus graves si Environnement Canada avait accusé la Pourvoirie du lac Saint-Pierre elle-même puisque son permis lui aurait été retiré, ce qui aurait rendu sa vente impossible.

Environnement Canada songe à modifier la réglementation sur les oiseaux migrateurs pour interdire en tout temps de nourrir la sauvagine, ce qui placerait des milliers de villégiaturistes en situation d'infraction parce qu'ils nourrissent canards et oies sauvages en été. Selon plusieurs conservationnistes, cela fait partie des réglementations «politically correct» dont Environnement Canada semble se faire une spécialité depuis quelques années, comme l'obligation d'utiliser de la grenaille d'acier pour chasser dans les endroits où la grenaille de plomb n'a aucun effet environnemental décelable, comme à l'intérieur des terres. En réalité, ces règlements sont peu appliqués en raison de la faiblesse des effectifs fédéraux sur le terrain...

EN BREF

INSCRIPTIONS  
AU TOUR DE L'ÎLE

(Le Devoir) — Le tour de l'île à vélo aura 69 kilomètres pour son édition du 2 juin 1996 et on y prévoit des haltes dans cinq magnifiques parcs, de Westmount jusqu'à Montréal-Est. La période d'inscription a lieu dès maintenant. On trouve les formulaires à cette fin au Tour de l'île et dans les magasins Canadian Tire. On attend 45 000 cyclistes au Tour de l'île, que l'on dit être la plus grande fête de vélo au monde. Le départ et l'arrivée auront lieu cette année au parc Jarry. Les abords de la rivière des Prairies, autrefois un endroit de villégiature, sont rendus à la nature, et ce sera la portion la plus belle suivie au bord de l'eau à proximité du parc de l'Île-de-la-Vision.

LA PÂQUES  
DES «VIEUX AMIS»

(Le Devoir) — Ils sont «180 vieux amis» chez qui l'on viendra ce midi avec fleurs, boîtes de bonbons et chocolats; ce sont les aînés que les 200 bénévoles regroupés par les Petits Frères des pauvres pourront choyer en ce Samedi saint, histoire de rompre avec la saison souvent tristounette qui s'achève. Demain, dans deux restaurants de la métropole, ils seront à leur tour 210 «vieux amis», parmi les moins fortunés, à se régaler de menus traditionnels de la fête de Pâques, sans compter les 20 aînés qui ont reçu une invitation à manger à la permanence des Petits Frères des pauvres. Comme l'inégalable Michel Simon, certains des invités de ce groupe bénéficiant des attentions des Petits Frères seront tentés de chanter: le printemps sans s'aimer, c'est pas l'printemps!

Le Planétarium célèbre  
ses 30 ans

LE DEVOIR

Le Planétarium de Montréal fête ses 30 ans cette semaine en organisant une pléiade d'activités susceptibles de plaire aussi bien aux tout-petits qu'aux plus vieux. Entre autres, chaque jour jusqu'au 8 avril, des télescopes seront pointés vers le Soleil, la Lune et même Vénus, histoire d'initier le public à quelques-unes des merveilles de l'Univers.

Des animateurs chevronnés sont sur place pour répondre à vos questions et vous en dire un peu plus sur les galaxies, les constellations et les planètes. Également à l'horaire, des conférences sur la cosmologie et le «Big Bang», ainsi qu'une kyrielle de jeux d'animations, le tout au prix d'il y a trente ans, c'est-à-dire 75 cents pour les adultes et 25 cents pour les moins de 18 ans.

Seul planétarium francophone en Amérique du Nord, celui de Montréal a attiré, depuis 66, plus de 4,8 millions de spectateurs, dont la moitié de moins de 18 ans.

Au total, 43 000 représentations ont été données dans le seul but de permettre au public de mieux comprendre le ciel et les étoiles, le tout animé par des astronomes de renom, mais aussi, très souvent, par de simples comptables ou des avocats, qui venaient partager leur passion et leur expertise sur le sujet.

«Depuis 30 ans, dit Pierre Lacombe, son directeur, le Planétarium n'a cessé de vivre au rythme des grands événements astronomiques de son temps et de tenter de vulgariser la connaissance en faisant écho aux recherches des plus grands scientifiques. Grâce à une équipe d'astronomes professionnels et d'animateurs chevronnés, nous avons créé de nouveaux outils éducatifs impor-

tants, comme les expositions permanentes, les cours sur la pratique de l'astronomie, les lignes téléphoniques d'information et les expositions temporaires, dont nous pouvons être fiers.»

Tous les spectacles du Planétarium sont — et ont été — des productions originales. Si la plupart furent conçus pour le grand public, plusieurs l'ont été spécifiquement pour la clientèle des écoles primaires et secondaires.

Quelques grands noms de l'astronomie ont prêté leur voix au Planétarium. André Brahic, par exemple, le premier à identifier les anneaux de Neptune, et Clyde Tombaugh, celui qui a découvert Pluton, ont en effet été de passage au Planétarium, qui peut se vanter d'avoir rempli non seulement sa mission éducative, mais aussi d'avoir fait naître chez plusieurs une passion pour l'astronomie.

Ce fut le cas pour Roger Gagnon qui, depuis 1978, a donné plus de 3000 conférences à des étudiants. Le cas aussi pour plusieurs jeunes astronomes amateurs qui, au fil des ans, ont contacté le Planétarium pour partager leur plaisir avec sa clientèle.

Le Planétarium compte sur un budget annuel d'un million. Malgré tout, il attire à Montréal quelques-unes des plus grandes expositions. Comme celles sur les météorites et les centres spatiaux. Ou de grands spectacles. Comme ceux sur le système solaire et la théorie de la relativité d'Einstein.

Tout cela grâce à la compétence d'une petite équipe de 30 personnes et d'un équipement technique pourtant relativement modeste.

Le prof Lebrun n'y travaille plus. Mais heureusement, Pierre Chasténay et Pierre Lacombe y sont encore pour des années.



LE DEVOIR

# POLITIQUE

## Des groupes écologistes réclament une «taxe sur le carbone»

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR  
LE DEVOIR

Cinq groupes environnementaux montréalais sont d'avis que le Québec doit ajouter une «taxe sur le carbone» au système de «droits d'émissions échangeables» proposé par la Table de consultation sur l'énergie en vue de limiter la contribution de la province à l'effet de serre. Quant à la CSN, qui accueille favorablement le rapport de la Table, elle craint les effets pervers d'une privatisation même partielle ou marginale d'Hydro-Québec. Une telle privatisation, évoquée comme hypothèse de moyen ou long terme par le premier ministre Lucien Bouchard et son collègue des Ressources naturelles, Guy Chevrette, condamnerait Hydro-Québec, selon la CSN, à adopter une logique corporative contraire à la mission d'intérêt public qu'elle assume à la satisfaction générale depuis sa création.

Ainsi, précise la CSN, l'obligation d'accorder des dividendes comparables au marché à un bloc d'actionnaires, même minoritaire, «pourrait signifier entre autres l'élimination de pratiques tarifaires qui favorisent les consommateurs résidentiels ou les secteurs industriels, l'élimination de l'égalité des tarifs d'électricité à travers tout le Québec, la cessation d'investissements dans des projets de recherche à long terme qui n'offrent pas de possibilité de commercialisation à court terme, comme la voiture électrique.» Et il serait difficile à Hydro-Québec d'assumer du même coup sa mission de soutien à l'économie québécoise si l'intérêt des actionnaires minoritaires devait s'imposer.

La Table de consultation sur l'énergie a écarté l'imposition d'une taxe sur le carbone parce qu'elle frapperait, à son avis, injustement les gens des régions éloignées et les petites entreprises du domaine des transports, qui n'ont pas de solution de rechange à l'automobile, comme le transport en commun dans les grandes villes. Le rapport de la Table, rendu public cette semaine, estime que Québec devrait plutôt frapper lourdement par des taxes proportionnelles à la consommation d'essence, l'achat et l'immatriculation annuelle des véhicules respon-

sables de 50 % des émissions dans le domaine des transports.

Les cinq groupes qui ont signé cette déclaration commune sont Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement (ASEED), Environnement Jeunesse (dont le porte-parole, Philippe Dunsky signe le rapport gouvernemental), le Groupe de recherche d'intérêt public (GRIP) de l'Université de Montréal, le Groupe de recherche en macro-écologie (GRAME), le Groupe de recherche en écologie sociale (GRESOC) et la Ressourcière.

Les six groupes estiment par ailleurs que le rapport pousse un cri d'alarme très pertinent sur la question des changements climatiques, un problème, disent-ils, «qui risque de mettre en péril l'ensemble de nos ressources naturelles, notre mode de vie et notre santé».

Québec, ajoutent les groupes, doit retenir l'utilisation d'une «taxe sur le carbone» car il est possible de rendre son application progressive, c'est-à-dire plus équitable, surtout si elle s'inscrit dans une réforme dite «écologique» de la fiscalité. Mais les six groupes environnementaux sont d'avis que la mise en place d'un système de droits d'émissions échangeables stimulerait l'entrée du Québec dans les énergies renouvelables, comme l'eau, le vent et le solaire.

Un système de droits d'émission échangeables fonctionne comme un marché boursier. Le gouvernement émet des permis ou droits aux entreprises, qui autorisent la quantité d'émissions jugées acceptables. Les entreprises ont le choix d'adopter des moyens de production moins polluants ou d'acheter les droits disponibles, qu'elles peuvent vendre éventuellement à d'autres qui se modernisent moins vite. Quant au gouvernement, il peut réduire le nombre de droits en circulation pour réduire les quantités émises, ce qui laisse aux forces du marché le soin de déterminer les progrès dans chaque secteur sans compromettre l'atteinte des objectifs environnementaux.

Ce système, que la Table de consultation a recommandé pour limiter les émissions industrielles de gaz à effet de serre, s'inspire du modèle américain de contrôle des pluies acides.

## Le patronat sous le charme

Grâce à une approche résolument conciliante, Lucien Bouchard a accompli un rapprochement spectaculaire avec le monde des affaires

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Médusés par le charme du nouveau premier ministre du Québec, les gens d'affaires voient en lui l'eau vive de la politique québécoise, celui par qui passe l'espoir de la renaissance économique.

Lorsque Lucien Bouchard s'est rendu, lundi dernier, à l'invitation des membres du bureau des gouverneurs du Conseil du patronat, c'était pour la plupart d'entre eux une première rencontre en privé, un premier face à face avec le chef politique le plus populaire de l'heure.

Derrière les portes closes d'un hôtel de Montréal, le président du CPQ, Ghislain Dufour, a consacré quelques instants à présenter son invité et à rappeler l'ordre du jour: les finances publiques, la réglementation gouvernementale, les privatisations, la langue et l'équité salariale.

M. Bouchard a ensuite fait un long exposé pour les apaiser, leur assurer sa collaboration et les exhorter d'investir davantage dans la création d'emplois. Dans les échanges qui ont suivi, un intervenant s'est montré intrigué par les apparentes ambiguïtés qui marquent ses interventions publiques d'une tribune à l'autre. Sauf sur la question de l'équité salariale, ils ont aimé ce qu'ils ont entendu. Ils sont sortis réjouis de la réunion.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les dirigeants du CPQ n'avaient que des reproches à faire au gouvernement du Parti québécois. Que s'est-il passé? Pour Ghislain Dufour, la réponse est simple: le passage de Jacques Parizeau à Lucien Bouchard; un autre style de leadership, une approche différente des sujets litigieux, une autre façon de dire les choses, un ton plus conciliant, a-t-il expliqué dans une entrevue au *Devoir*.



Lucien Bouchard



Ghislain Dufour

PHOTOS ARCHIVES

À entendre Ghislain Dufour, on jurerait qu'il parle d'un leader fédéraliste, d'un ardent défenseur de l'entreprise privée. Il a été conquis par le charme du premier ministre, par son discours rassembleur, pour ne pas dire racoleur. «C'est un excellent communicateur, oui, mais il y a plus: il n'a jamais agressé le monde des affaires, il n'a jamais eu de propos méchants à notre endroit.»

Les rares fois où Jacques Parizeau et Ghislain Dufour ont participé à la même conférence de presse, l'évidence de la méfiance et de l'antipathie crevait les yeux. Le président du CPQ le confesse volontiers. «M. Parizeau a été un peu méchant avec nous, il a été dur, il a vraiment agressé le monde des affaires.»

Mais la différence entre les deux hommes se situe également ailleurs, principalement dans le discours, croit-il. «M. Parizeau ne passait pas la rampe et ne parlait que de souveraineté, alors que M. Bouchard est charismatique, il embarque le monde dans des objectifs précis, et quand il met de l'avant des projets

milieu des affaires. On va l'accompagner aussi longtemps que ce sera comme ça.»

Enchantés, les gens d'affaires le sont d'autant plus que le gouvernement a traduit dans des gestes concrets sa volonté politique de redresser les finances publiques. «Comment veux-tu être contre un premier ministre qui, pour la première fois en 25 ans, réduit les dépenses gouvernementales de 2,8 %?»

Bref, c'est l'extase. À ce point qu'il ne s'ennuie pas du tout du gouvernement fédéraliste Bourassa-Johnson qui, à ses yeux, n'a pas fait grand-chose qui vaille dans les deux dernières années de son mandat.

Pour illustrer ce paradoxal virage du milieu des affaires, Ghislain Dufour raconte que le jour du dépôt des crédits budgétaires de Jacques Léonard à l'Assemblée nationale, il a vécu «quelque chose d'in vraisemblable». Invité à commenter les crédits à la télévision de RDI, il s'est retrouvé aux côtés du secrétaire général de la FTQ, un allié naturel du gouvernement souverainiste. «Moi, j'étais positif, alors que Henri Massé frappait à bras raccourcis sur son premier ministre.»

Un obstacle incontournable se dresse néanmoins sur le chemin de la réconciliation absolue entre le monde des affaires et le gouvernement du Parti québécois: l'objectif de la souveraineté, que Ghislain Dufour traduit par «incertitude politique».

Et si le Canada anglais offrait au Québec un «Meech plus»? C'est une hypothèse que le président du CPQ situe au rang des espoirs lointains. «M. Bouchard est un gars brillant. Je pense qu'il serait capable de choisir un jour ce qui serait le mieux pour le Québec. Mais aujourd'hui, il ne pourrait pas.»

Essence

## Le débat sur le MMT est loin d'être terminé à Washington

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Washington (PC) — Contrairement à ce que les relationnistes peuvent laisser entendre, le débat sur l'additif pour essence MMT est loin d'être terminé aux États-Unis.

Son issue pourrait avoir des conséquences sur le débat qui a cours au Canada au sujet de l'utilisation du même produit.

Le MMT, ou méthylcyclopentadienyl de manganèse tricarbonyl, est ajouté à l'essence sans plomb pour augmenter son niveau d'octane, ou pouvoir d'explosion.

La firme de relations publiques qui défend les intérêts du fabricant du MMT au Canada, Hill and Knowlton, a fait valoir cette semaine que les deux organisations américaines qui représentaient les manufacturiers d'automobiles n'étaient pas aussi féroce-ment opposées à cet additif que les organi-

sations canadiennes équivalentes.

La firme a expliqué que l'Association américaine des manufacturiers d'automobiles et l'Association des manufacturiers internationaux d'automobiles allaient entreprendre des tests poussés sur l'utilisation du MMT.

Au Canada, la Société des fabricants de véhicules à moteur a constamment refusé de participer à des essais semblables.

Ce que la firme de relations publiques n'a pas voulu souligner, c'est que les deux organisations américaines demeurent extrêmement inquiètes au sujet de l'additif. Elles craignent que le MMT ne mette en danger les efforts qu'elles ont déployés pour respecter les normes de plus en plus sévères en fait de contrôle des émissions polluantes.

Plus spécifiquement, les manufacturiers craignent que l'additif n'endommage les systèmes perfectionnés qui contrôlent les émissions.

Ils ont indiqué qu'à l'issue des essais, ils pourraient devoir demander à l'Agence américaine de protection environnementale (EPA) d'interdire l'usage de l'additif.

Canada

Jusqu'à récemment, le MMT ne pouvait être vendu aux États-Unis, mais il l'était au Canada. Puis, en mai 1995, la ministre canadienne de l'Environnement de l'époque, Sheila Copps, a déposé un projet de loi visant à interdire l'importation et le commerce interprovincial de l'additif. Le gouvernement canadien a fait valoir qu'il était préférable d'harmoniser les normes au Canada et aux États-Unis.

Mais voilà, en octobre dernier, la Cour d'appel des États-Unis a ordonné à l'EPA de permettre la vente du MMT sur le territoire américain, parce que rien ne prouvait que l'additif causait des dommages aux systèmes de contrôle des émissions des automobiles.

L'EPA n'en a pas appelé de ce jugement. Ce qui a déclenché une guerre de relations publiques aux États-Unis. Le manufacturier du MMT, Ethyl Corporation, basé à Richmond, en Virginie, a fait paraître dans 20 quotidiens une annonce d'une pleine page faisant valoir que l'EPA avait conclu que l'additif ne constituait pas un dan-

ger pour la santé.

L'EPA a immédiatement nié cette affirmation avec sa propre annonce d'une page. L'agence a indiqué qu'elle préférerait que le MMT ne se retrouve pas sur le marché tant que des études ne prouvaient pas son innocuité.

Pendant ce temps-là, au Canada, le Québec et quatre autres provinces ont demandé au fédéral de laisser tomber son projet de loi parce que l'argument d'harmonisation avec les États-Unis ne tenait plus.

Ethyl Canada a fait savoir de son côté que le projet de loi serait maintenant à l'encontre de l'Accord de libre-échange nord-américain.

La question est dorénavant entre les mains du nouveau ministre de l'Environnement Sergio Marchi.

Inside NAFTA, une publication américaine spécialisée dans le commerce extérieur, a cependant rapporté cette semaine que le ministre canadien du Commerce extérieur Art Eggleton avait demandé à son collègue de ne pas ressusciter le projet de loi. Il aurait fait valoir qu'en raison du climat entourant la campagne présidentielle aux États-Unis, il fallait éviter tout ce qui pourrait déclencher un conflit commercial.

Anglais langue seconde  
Programmes d'immersion - Été 1996  
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

<p>Programme pour jeunes Sessions de trois semaines 23 juin au 13 juillet 14 juillet au 3 août</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beau campus au cœur de l'Estrie</li> <li>• Programme établi depuis 17 ans</li> <li>• Cours et activités en anglais</li> <li>• Résidences modernes</li> <li>• Sessions axées sur le développement de la communication orale</li> </ul>	<p>Programme pour adultes Sessions de six jours 28 au 31 mai 30 juin au 5 juillet 7 au 12 juillet 14 au 19 juillet</p>
---	--

Champlain Regional College  
Lennoxville (Qc) J1M 2A1  
Tél: (819) 564-3684  
Télécopieur: (819) 564-5171

**OMEGA**  
LE LIEN ENTRE LE PASSE  
ET LE FUTUR

Omega Seamaster Professional.  
Chronomètre automatique  
en acier et or 18 ct.  
Étanche jusqu'à 300 m.  
Swiss made since 1848.

OMEGA  
The sign of excellence

**ROGER ROY**  
HORLOGER BIJOUTIER  
935 ouest, rue Lagachetière, Montréal H3B 2M9  
SIÈGE SOCIAL DU CN Tél.: 861-4489

marie allaire  
PRET-A-PORTER

Promotion de Pâques  
15% de rabais  
Joyeuses Pâques à notre fidèle clientèle.

WORLD  
BOF!  
JEAN CLAUDE PIERRES  
Lucia  
GEIGER

1588, rue Fleury Est, Montréal (514) 381-4808

**DEUXIÈME PEAU**  
Lingerie fine  
Maillots de bain  
Joyeuses Pâques!

4457, rue Saint-Denis  
Montréal  
(Métro Mont-Royal)  
(514) 842-0811

## • POLITIQUE •

David Collette

# Un ministre dans la tourmente

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

D'émission. L'appel, comme un leitmotiv, a été lancé à plusieurs reprises par les réformistes au cours des derniers jours. Son contexte: l'accumulation de révélations de plus en plus compromettantes concernant les agissements des Forces armées canadiennes. Sa cible: le ministre de la Défense nationale David Collette.

Celui-ci, bien sûr, refuse. La sellette, il connaît, depuis deux ans et demi qu'il occupe ce portefeuille à haut risque. Gérer la Défense n'est pas une sinécure: c'est le ministère des compressions budgétaires massives, bien vues du public et réclamées par l'opposition mais pas nécessairement faciles à faire avaler par les troupes. C'est aussi le ministère où la «culture d'entreprise» est certes la plus forte, et le civil qui veut s'y immiscer a intérêt à se lever tôt.

Mais David Collette persiste et signe. À 49 ans, cet homme d'affaires né à Londres a connu une carrière politique en dents de scie — élu en 1974, défait en 1979, élu en 1980, défait en 1984, élu en 1993 — qui est tout le contraire de son soutien, indéfectible, pour Jean Chrétien au fil des ans. Et celui-ci le lui rend bien. D'autant plus que cette proximité se double du fait que l'épouse du ministre, Penny, est responsable des nominations au sein du bureau du premier ministre.

Capable de fougue aux Communes lorsque l'opposition touche des points sensibles, M. Collette n'en a pas moins dû se transformer en patient pédagogue depuis

son accession au cabinet, contraint qu'il est d'expliquer lors de longs points de presse, à intervalles désespérément brefs, les dernières nouvelles concernant l'armée.

Il semble, en tout cas, apprécier faire face à la mission. Alors que la rumeur l'envoyait ailleurs avant le remaniement de janvier dernier, il assure que c'est lui qui a demandé à rester à la Défense. Et comme M. Chrétien s'est juré que jamais, au cours de son mandat, un membre de son cabinet ne succomberait à la controverse ou au scandale, il faudra certainement repasser pour les démissions.

Pourtant, en trente mois, les problèmes se sont empilés sur le bureau du ministre à un rythme affolant qui aurait eu raison d'un plus tendre. Il y a eu les coups de feu tirés sur un hélicoptère de l'armée qui survolait le territoire de Kanesatake. La fermeture hautement controversée du Collège militaire de Saint-Jean. Les bandes vidéo relatant les édifiantes séances d'initiation du Régiment aéroporté de Petawawa, qui ont mené au démantèlement dans la disgrâce de l'unité d'élite. Les allégations relatives à une forte présence de l'extrême droite prônant la suprématie blanche au sein des troupes. Les rapports de suicides au sein des Forces armées. L'inva-

sion simulée de la Citadelle de Québec. Le spectacle, diffusé à travers le monde, de Casques bleus canadiens tenus en otages, transformés en boucliers humains par les Serbes de Bosnie.



David Collette

PHOTO ARCHIVES

Ses adversaires politiques n'en croient rien. Ils prétendent au contraire que la liste accablante de bavures démontre que M. Collette a perdu tout contrôle sur la situation qu'il est censé redresser. Un contrôle qu'il n'a peut-être jamais eu considérant le nombre de fois où le

fait qu'il avait été «mal informé» l'a confondu dans ses interventions aux Communes ou a suscité des faux pas.

Ainsi la nomination au sein de la commission d'enquête d'Anne-Marie Doyle, dont on apprend quelques heures plus tard qu'elle est une amie proche de l'ancien sous-ministre Robert Fowler, un témoin potentiel important. Bourde du Conseil privé? Mme Doyle se démet aussitôt.

Ainsi l'assurance donnée à la Chambre qu'une troisième bande vidéo d'initiation ne montre que des actes béni-gnes. Renseignements erronés fournis par l'état-major de la Défense? Après visionnement, M. Collette reconnaît que les agissements dépeints sont «dégoûtants»: les soldats s'administrent des chocs électriques et se passent de la nourriture de bouche en bouche.

Jusqu'à maintenant, les libéraux ont repoussé toute critique de leur traitement de l'affaire somalienne en soulignant qu'ils ont hérité du panier de crabes des conservateurs. Mais les feux de la rampe se projettent maintenant plus directement sur M. Collette puisqu'il a personnellement nommé l'actuel chef d'état-major, le général Jean Boyle.

À peine parvenu à mi-mandat, David Collette n'en est pas moins l'un des plus durables ministres de la Défense de la dernière décennie. Il sait que la tâche de remettre de l'ordre dans la classe militaire en est une de longue haleine, raison pour laquelle il a encore invité tout le monde à la patience cette semaine.

Mais il sait aussi que son message passe de moins en moins.

## Haro sur le recensement

### La crédibilité de Statistique Canada a souffert de l'existence d'une «liste prioritaire»

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'existence d'une «liste prioritaire» — établie en fonction des allégeances politiques — pour l'embauche de quelque 35 000 recenseurs en prévision du recensement de mai risque de miner la crédibilité de Statistique Canada et celle du recensement.

C'est du moins l'avis exprimé par un employé de Statistique Canada, interrogé par *Le Devoir* au lendemain de l'incident de la liste prioritaire, qui a permis de mettre en lumière des pratiques d'embauche pour le moins controversées au sein de l'organisme para-gouvernemental qui coordonne le recensement.

Le recrutement du personnel pour le recensement quinquennal se fait habituellement en trois étapes à Statistique Canada: choix d'un bénévole responsable dans chacune des circonscriptions fédérales, sous la recommandation du

député; choix des commissaires, selon une liste soumise par le bénévole au ministère; choix des recenseurs, fait par les commissaires, à partir d'un examen et d'une entrevue.

Mais une note de service interne, qui informait les responsables de l'embauche de Statistique Canada que les postes de recenseurs seront occupés en priorité par des personnes recommandées par les libéraux, venait chambarder ce processus la semaine dernière.

«Vous pouvez aller à d'autres sources (bloquistes, Centre d'emploi du Canada, étudiants, répertoire de Stat. Can.) pour recruter des recenseurs. Veuillez cependant informer ces candidats que même s'ils réussissent le test, il n'y a aucune assurance qu'ils seront invités à l'entrevue. Tout dépendra des postes restants qui n'auront pu être comblés via la liste prioritaire», stipulait la note.

Depuis, les commissaires sont

plongés dans l'attente et le moral des troupes est plutôt bas, a confié un employé de Statistique Canada qui préfère garder l'anonymat.

Selon cet employé, les politiques d'embauche des recenseurs qui prévalent à Statistique Canada trahissent «un malheureux manque d'éthique, une injustice».

«C'est comme si la procédure d'embauche était bidon. On laisse entendre à quelqu'un — souvent un étudiant — qu'il va avoir un job, mais on n'est pas en mesure de l'embaucher parce qu'il n'est pas libéral. On donne de faux espoirs.»

La connotation politique qui entoure le choix des recenseurs inquiète également Paul Bernard, professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal.

Selon M. Bernard, un spécialiste des sondages d'opinion, la compétence du personnel affecté au recensement devrait prévaloir «sur toute autre chose», y compris les allé-

geances politiques.

«S'il se révélait que des gens embauchés ne soient pas compétents et que c'est susceptible d'entacher leurs résultats, les conséquences seraient absolument catastrophiques», prévient-il.

M. Bernard estime qu'il serait tout à fait approprié de dépolitiser le processus menant à l'embauche du personnel, en passant notamment par les Centres d'emploi.

Le professeur estime par ailleurs qu'il serait souhaitable d'amender la Loi concernant la statistique du Canada.

Cette loi donne en effet au ministre responsable de Statistique Canada, en l'occurrence le ministre de l'Industrie, John Manley, le pouvoir de nommer les commissaires et les recenseurs qui procéderont au comptage de la population canadienne.

«C'est une injustice, une telle loi ne devrait pas exister, soutient l'employé de Statistique Canada. On ne peut pas refuser un emploi à une

personne en vertu de sa religion, son âge, son sexe ou la couleur de sa peau. Cependant, pour la couleur politique, on le peut.»

Jean Noiseux, vice-président de la maison de sondages Sondagem se montre également en faveur de la dépolitisation du processus de sélection des recenseurs.

«Tout doit être fait pour que la crédibilité de Statistique Canada ne soit jamais remise en question», affirme M. Noiseux.

«Statistique Canada a toujours été un peu jaloux de son intégrité. C'est très surprenant qu'on en soit arrivé là», ajoute-t-il.

A Statistique Canada, un porte-parole a tenté de minimiser l'importance de la liste prioritaire, soulignant qu'elle avait servi à choisir les tiers de tous les recenseurs embauchés jusqu'à maintenant.

«On essaie de rester le plus objectif et le plus neutre possible. On s'assure que les gens qui vont travailler pour nous ont les compé-

tences nécessaires», a affirmé Guy Oddo, directeur régional adjoint à Statistique Canada-Montréal.

M. Oddo estime que la Loi concernant la statistique du Canada a bien servi son organisme par le passé.

«Dans les cas d'embauche massive, comme pour le recensement, ça nous permet d'avoir plusieurs sources et des gens qui connaissent leur milieu», a-t-il dit.

«On veut que des gens qui connaissent leur milieu et qui sont capables de distribuer les questionnaires dans tous les coins de leur comté où il y a des logements», a ajouté M. Oddo, soulignant que Statistique Canada avait toujours eu «une assez bonne latitude».

Pour sa défense, Statistique Canada jouit d'une solide réputation, souligne Paul Bernard. «Au plan mondial, c'est considéré comme l'organisme probablement le plus fiable au point de vue statistique.»

Washington

## Les noms de successeurs possibles de Ron Brown commencent à circuler

Washington (Reuter) — Certains noms commencent à circuler à Washington pour la succession de Ron Brown, le secrétaire américain au Commerce disparu dans un accident d'avion mercredi, même si l'administration Clinton, dans son deuil, se refuse pour l'instant au moindre commentaire.

«Bien des jours passeront avant qu'on évoque ce problème», déclarait jeudi Mike McCurry, porte-parole de la Maison blanche, pour qui «quiconque à la Maison-Blanche s'engagerait dans ce genre de spéculations mériterait la porte».

Des analystes indépendants et groupements professionnels directement concernés par l'avenir du département du Commerce avancent toutefois des hypothèses.

L'un des noms les plus couramment cités est celui de Thomas «Mack» McLarty, ami de longue date du président Clinton et ancien secrétaire général de la Maison-Blanche.

Un autre candidat potentiel est Stuart Eizenstat, conseiller de politique intérieure dans l'administration Carter et ancien ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne. Stuart Eizenstat, actuellement secrétaire adjoint au Commerce chargé des affaires internationales, «est très au fait de la politique commerciale», note Willard Workman, un responsable de la Chambre de commerce américaine à Washington. Mary Good, sous-secrétaire au Commerce après avoir présidé le Conseil national de la science, a été nommée secrétaire au Commerce par intérim mais n'a pas

le profil pour être confirmée à ce poste, selon une source de l'administration. De même source, on parle de plusieurs «solutions internes», parmi lesquelles Dave Barram, ancien adjoint de Brown aujourd'hui responsable de l'Administration des services généraux, ou Ginger Lew, qui s'occupe des PME au département.

Beaucoup dépendra de l'attitude du Congrès, à majorité républicaine, qui aura à se prononcer sur le candi-

dat désigné par le démocrate Clinton à la tête d'un ministère dont certains républicains veulent la suppression.

Cette situation délicate pourrait inciter la Maison-Blanche à s'en tenir à un remplacement par intérim jusqu'après les élections de novembre, à la faveur desquelles les démocrates espèrent inverser le rapport de force au Congrès, note Stan Duobinis, directeur des services de la conjoncture à la National Homebuilders Association.



Guy Corneau,

psychanalyste

jungien reconnu

à l'échelle

internationale

pour son livre

**Père manquant,**

**fil manqué,**

offre deux

ateliers de

fin de semaine,

à Montréal.

### Guy Corneau

Ateliers de développement personnel

3-4-5 mai:

#### L'INTIMITÉ AVEC SOI-MÊME

*Racine de l'amour de soi, des autres et de l'existence*

Ouvert aux femmes et aux hommes, cet atelier vous convie à une récapitulation en profondeur de l'histoire de l'intimité dans votre vie.

Coanimé par Guy Corneau  
et Danièle Morneau, psychologue.

17-18-19 mai:

#### LA RELATION À LA MÈRE

*Apprendre à vaincre son «dragon maternel»*

Cet atelier réservé aux hommes vous invite à explorer ce qu'est et ce que fut la relation affective à la mère, afin de retrouver votre identité d'homme au-delà des peurs et des culpabilités.

Animé par Guy Corneau  
assisté de François Dufour, thérapeute psychocorporel.

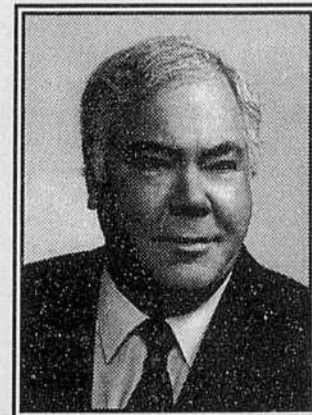
Lieu: Montréal

Inscription: 315 \$ (toutes taxes comprises)

Chaque atelier est limité à 30 participant(e)s.

Renseignements: (514) 271-6222

## In memoriam



Monsieur Claude Ferron

La direction et les employés du Groupe Croix Bleue du Québec/Canassurance ont été profondément affligés par le décès, le lundi 1er avril 1996, de monsieur Claude Ferron.

Monsieur Ferron venait d'être nommé président du Conseil des gouverneurs et président du Conseil d'administration, après avoir quitté les fonctions de président directeur général en février 1996, pour des raisons de santé.

Sous sa direction, depuis 1982, la Croix Bleue a connu un solide essor et est devenue une institution dynamique et solidement enracinée dans son milieu. La compagnie

d'assurance est aujourd'hui un leader au Québec dans le domaine de la santé.

Son expérience et son dynamisme avaient permis à monsieur Ferron d'être associé étroitement aux opérations canadiennes et américaines de la Croix Bleue où il a occupé successivement les fonctions de président de l'Association canadienne des plans de la Croix Bleue et de représentant canadien au conseil d'administration de Blue Cross and Blue Shield aux États-Unis.

Nous tenons à présenter à toute la famille de monsieur Ferron le témoignage de notre sympathie et l'expression de nos sincères condoléances.

**CROIX BLEUE**  
DU QUÉBEC

# LES 400 COUPS POUR 400 SOUS

Une sélection internationale des meilleurs films jeunes publics

Les 6, 7, 8 avril au Cineplex Odeon du Complexe Desjardins

## Forfait famille • INFO : 499-2929

LE DEVOIR Place des Arts

Hydro-Québec

Ville de Montréal

SODEC

CONSEIL DES ARTS

LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

**PLAINTÉ POUR TABASSAGE**

Washington (AFP) — Deux immigrants clandestins mexicains, filmés lors de leur passage à tabac par des policiers lundi en Californie, ont l'intention de porter plainte contre le comté de Riverside afin d'obtenir dix millions de dollars de dommages et intérêts, indique le *Washington Post* hier. Les 19 autres immigrants qui se trouvaient à bord de la camionnette prise en chasse par la police près de la frontière mexicaine ont été libérés mercredi et placés sous la garde du consulat mexicain à Los Angeles, étant susceptibles de comparaître comme témoins lors d'un éventuel procès. Des manifestations réunissant des Latino-Américains dans les rues de Los Angeles ont suivi la diffusion des images du passage à tabac et l'affaire a fait l'objet de débats télévisés.

**DIALOGUE AU MONTANA**

Washington (AFP) — Les miliciens *Freemen* retranchés dans une ferme du Montana assiégée par la Sûreté fédérale américaine (FBI) ont entamé jeudi des négociations pour la première fois avec des officiels, selon la chaîne de télévision américaine CNN. Quatre miliciens ont été filmés, de loin, par des journalistes de CNN alors qu'ils rencontraient pendant une heure et demie quatre personnes décrites plus tard comme des officiels de l'État du Montana. Les *Freemen* sont des séparatistes blancs qui estiment illégale toute forme de gouvernement organisé et refusent notamment toute imposition. Leur groupe est soupçonné d'une vaste escroquerie financière d'un montant qui atteindrait près de 20 millions de dollars depuis août 1994.

**EMBUSCADE AU SRI LANKA**

Colombo (AFP) — Les séparatistes tamouls ont tué 16 policiers d'élite hier, et blessé deux autres, dans une embuscade qu'ils leur avaient tendue dans l'est du Sri Lanka, ont indiqué des sources militaires. L'attaque des membres des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) contre le commando d'élite s'est produite dans une zone où les attaques des rebelles se sont multipliées au cours des deux derniers mois. Le LTTE revendique l'indépendance des régions nord et est du Sri Lanka où vivent deux millions de Tamouls. Plus de 50 000 personnes ont été tuées depuis le début de la rébellion en 1972.

**VIGILE À LA MAISON-BLANCHE**

Washington (AFP) — La religieuse américaine Dianna Ortiz qui avait été violée et torturée au Guatemala en 1989 a obtenu de Hillary Clinton la promesse qu'elle sera mise au courant des résultats de l'enquête en cours sur la présence possible, dans le groupe qui a commis ces sévices, d'un agent de la CIA. Sœur Ortiz, qui portait 111 traces de brûlures sur son corps, est en est au sixième jour d'une vigile de 20 heures par jour devant la Maison-Blanche, geste de solidarité avec tous les Guatémaltèques qui exigent que lumière soit faite sur les violations des droits. Mme Clinton a reçu sœur Ortiz pendant 30 minutes et a promis d'exhorter les enquêteurs à divulguer tout ce qu'ils auront trouvé sur le chef des tortionnaires, Alejandro, qui aurait été ou serait même encore au service de la CIA.

**LA CATHÉDRALE DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE**

Évry (AFP) — La première cathédrale construite en France depuis plus d'un siècle sera solennellement inaugurée le dimanche de Pâques à Évry, ville nouvelle née il y a une trentaine d'années au sud de Paris. Vaste bâtiment cylindrique de briques roses, d'une surface de 1074 m<sup>2</sup>, d'une hauteur de 17 à 35 m, sans clocher, au toit pentu bordé d'arbres, la cathédrale d'Évry, dite cathédrale de la Résurrection, est l'œuvre de l'architecte Mario Botta. Elle peut accueillir 1300 personnes. Elle est la seule cathédrale construite en France au XX<sup>e</sup> siècle tandis que le XIX<sup>e</sup> siècle en avait vu naître trois à Digne, Marseille et Lille, qui n'ont jamais été achevées. Il a fallu moins de dix ans pour faire aboutir ce projet né en 1988 et dont la réalisation a coûté environ 18 millions de dollars canadiens.

Tension entre la Corée du Nord et la Corée du Sud

## Pyongyang agite des menaces de guerre

### La Corée du Nord cherche à brouiller Séoul et Washington

Tokyo (AFP) — La péninsule coréenne est dans une dangereuse situation et la guerre pourrait éclater à tout moment, a déclaré hier le président du Parlement nord-coréen sur radio Pyongyang reçue à Tokyo.

«Le problème est de savoir quand la guerre éclatera. Il n'y a pas à se demander si cette guerre éclatera», a affirmé M. Yang Hyong Sop, président de l'Assemblée suprême du peuple.

M. Yang a fait ces déclarations à l'occasion du troisième anniversaire de l'annonce par l'ancien président nord-coréen Kim Il Sung d'une plateforme en 10 points pour l'unification des Corées du Nord et du Sud.

Cet avertissement a été lancé peu après l'annonce par les autorités de Pyongyang, jeudi, que l'armée nord-coréenne ne remplirait plus ses obligations dans la zone démilitarisée séparant les deux pays, découlant de l'accord d'armistice conclu en 1953 pour mettre fin à la guerre de Corée. Ces obligations portent sur la maintenance et le contrôle de la ligne militaire de démarcation et de la zone démilitarisée.

Selon l'agence Jiji Press, le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto a qualifiée de «très dangereuse» l'annonce de la Corée du Nord.

De leur côté, les principaux responsables du gouvernement sud-coréen chargés des questions de sécurité ont tenu une réunion d'urgence à Séoul jeudi. «Nous continuons de surveiller étroitement les mouvements du Nord», a commenté un porte-parole du ministère de la Défense. Le président sud-coréen Kim Young-Sam a quant à lui rendu visite aux troupes de son pays déployées à proximité de la ligne de démarcation (DMZ) et lancé à cette occasion un avertissement à Pyongyang. «La Corée du Nord risque de s'autodétruire si elle se livre à d'irresponsables provocations», a-t-il dit.

Le commandement de l'ONU en Corée du Sud a estimé que l'attitude de l'armée à Pyongyang est «ambiguë» et «clairement dangereuse». Toutefois, aucune alerte particulière n'a été déclenchée au sein de l'armée sud-coréenne ou du contingent américain de 37 000 hommes présent dans la péninsule. Les troupes sud-coréennes et américaines en Corée du Sud ont cependant renforcé hier leur surveillance, après l'annonce par la Corée du Nord qu'elle ne remplirait plus ses obligations dans la zone démilitarisée.

Le secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali, en visite officielle à Séoul le 2 avril, avait de nouveau offert sa médiation aux deux Corées pour que

soit signé un traité de paix durable dans la péninsule, en remplacement de l'accord d'armistice de 1953.

La nouvelle position de Pyongyang est perçue comme une tentative d'envenimer les relations entre Séoul et Washington, ont estimé des responsables militaires américains.

L'annonce de l'armée nord-coréenne «nous apparaît comme une nouvelle mesure» visant à «démanteler» l'accord d'armistice, a dit un porte-parole du département d'État.

**Engager les États-Unis à une paix séparée**

Le geste de Pyongyang «ne fait rien pour réduire les tensions qui existent déjà», reconnaissent ces responsables, qui considèrent toutefois pour l'instant cette annonce davantage comme une tentative d'engager les États-Unis sur la voie d'une paix séparée, excluant la Corée du Sud, plutôt que comme un pas vers le déclenchement des hostilités.

Selon des analystes à Séoul, Pyongyang cherche à amener les États-Unis à signer un traité de paix unilatéral qui succéderait à l'armistice en vigueur depuis 1953. Washington refuse tout accord bilatéral avec le Nord, qui cherche à exclure la Corée du Sud des négociations.

Raid policier à l'université de Naplouse

## Yasser Arafat présente ses excuses

### La répression a provoqué la colère des Palestiniens

Naplouse (Reuter) — Yasser Arafat et des étudiants affiliés au Hamas sont convenus hier, poignées de mains et accolades à l'appui, de tirer un trait sur un raid de la police du président palestinien contre un rassemblement de protestation à l'université cisjordanienne d'An Nadjah.

Soucieux de reconquérir l'opinion publique des territoires autonomes, Yasser Arafat s'est rendu à l'université de Naplouse, que des centaines de policiers avaient prise d'assaut samedi dernier en utilisant balles et gaz lacrymogènes pour disperser les étudiants rassemblés à l'appel du mouvement islamiste Hamas.

L'assaut sur l'université est la dernière opération de police en date contre le Hamas depuis que le Mouvement de résistance islamique a revendiqué les attentats-suicide qui ont fait 58 morts en Israël entre le 25 février et le 4 mars.

«Nous commettons tous des erreurs, mes frères et mes sœurs, et j'espère que vous oublierez ce qui s'est passé. C'était une erreur et je vous demande de l'oublier», a dit Arafat à des centaines de Palestiniens réunis dans la cour de l'université.

Le Hamas avait organisé le rassemblement de samedi dernier pour protester contre l'arrestation de centaines d'activistes islamiques. Le propre mouvement d'Arafat, le Fatha, a condamné l'opération de police et ses militants se sont heurtés aux policiers. L'université d'An Nadjah compte 7000 étudiants.

Après son discours, des membres du conseil des étudiants contrôlé par le Hamas sont montés sur le po-

dium pour donner l'accolade au chef de l'OLP en annonçant qu'ils acceptaient ses excuses. Arafat et eux se sont serrés la main et embrassés.

Mercredi, Arafat avait annoncé que le chef de la police de Naplouse serait muté à Gaza dans le cadre de mesures disciplinaires.

**Désamorcer la tension**

Le président palestinien, établi à Gaza avec son administration centrale, compte en outre passer deux mois en Cisjordanie à son retour d'une brève visite en Arabie Saoudite qui débute demain, a-t-on rapporté de source palestinienne.

Un haut responsable de l'OLP a précisé que Yasser Arafat cherchait ainsi à désamorcer les tensions en Cisjordanie et à faire valoir que ce territoire et la bande de Gaza forment une seule et unique entité géographique. Des habitants de Cisjordanie l'ont accusé de ne pas les prendre en considération.

Le leader palestinien est tiraillé entre Israël, qui le presse d'agir pour empêcher de nouveaux attentats-suicide qui compromettraient l'avenir du premier ministre Shimon Pérès à moins de deux mois des législatives israéliennes, et la montée de colère qu'engendre la répression chez les Palestiniens.

La côte de popularité de Shimon Pérès, qui s'était effondrée après les attentats, s'est redressée dans les sondages. Il est crédité actuellement d'un léger avantage sur son adversaire de droite Benjamin Netanyahu.



Le président de l'Autorité palestinienne s'est adressé hier aux étudiants de l'université An Nadjah de Naplouse pour tenter de tourner la page sur un épisode douloureux des relations entre la police palestinienne et la population.

Maladie de Creutzfeldt-Jacob

## Premier cas «atypique» en France

Paris (AFP) — Un premier cas «unique» de maladie «atypique» de Creutzfeldt-Jacob, une affection fatale du cerveau humain qui pourrait être liée à celle de la vache folle, a été détecté à Lyon, dans le centre-est de la France, a indiqué hier la Direction générale de la santé à Paris.

Selon cette instance, dépendante du ministère français de la Santé, ce cas concernerait un jeune homme de 27 ans, décédé en janvier dernier. Les caractéristiques de sa maladie seraient «comparables» à celles des dix cas atypiques, touchant donc des personnes relativement jeunes, observés chez une dizaine de personnes — dont huit sont mortes — en Grande-Bretagne.

La maladie de Creutzfeldt-Jacob, très rare mais toujours mortelle, n'apparaît généralement pas avant l'âge de 50 ans. La fréquence de cette maladie humaine est de cinquante cas par an en France, selon le ministère de la Santé.

Le premier cas atypique découvert en France «ne lève en rien l'incertitude scientifique sur une transmission de maladie de l'animal à l'homme», a tenu à souligner le Pr Jean-François Girard, directeur de la Direction générale de la santé lors d'une conférence de presse.

«Il s'ajoute aux cas anglais et confirme qu'il s'agit d'un problème européen», a-t-il précisé.

M. Girard a confirmé que «la ressemblance» entre les cas (anglais et français) repose sur les examens anatomopathologiques et que les médecins lyonnais sont allés soumettre leurs échantillons à leurs confrères du centre de surveillance de la maladie de Creutzfeldt-Jacob mis en place en mai 1990 à Edimbourg.

«On n'a pas le droit de dire qu'il n'y aura pas d'autres cas, mais on n'a pas le droit non plus de parler déjà d'épidémie», a précisé M. Girard.

L'annonce de ce premier cas français intervient deux jours exactement après que les épidémiologistes anglais eurent levé le voile sur la dizaine de cas bizarres de la maladie, qui ont amené les autorités britanniques à les évoquer publiquement, déclenchant du même coup un embargo sans précédent sur le bœuf britannique et la prochaine destruction d'une partie du cheptel.

Par ricochet, c'est toute la chaîne de la production bovine en Europe de l'Ouest qui est entrée en crise.

# le Parchemin

## Un printemps de lecture...

505, rue Sainte-Catherine Est  
Métro Berri-UQAM  
Tél.: (514) 845-5243

**Le tour de ma vie en 80 ans**  
Prix courant 15 \$  
Prix réduit 11,25 \$

**Le plaisir de mieux manger**  
Prix courant 24,95 \$  
Prix réduit 18,75 \$

**Les Glorieux**  
Prix courant 39,95 \$  
Prix réduit 29,95 \$

**Les français au bureau**  
Prix courant 24,95 \$  
Prix réduit 18,75 \$

**Les aurores montréalaises**  
Prix courant 19,95 \$  
Prix réduit 14,95 \$

**La flore laurentienne**  
Prix courant 58 \$  
Prix réduit 43,50 \$

**Les oiseaux**  
Prix courant 26,95 \$  
Prix réduit 20,25 \$

**Les arbres du Canada**  
Prix courant 39,95 \$  
Prix réduit 29,95 \$

**Mon jardin au jour le jour**  
Prix courant 19,95 \$  
Prix réduit 14,95 \$

**Miss Septembre**  
Prix courant 24,95 \$  
Prix réduit 18,75 \$

**Ladite Coste du Nord**  
Prix courant 19,95 \$  
Prix réduit 14,95 \$

**L'ingratitude**  
Prix courant 18,95 \$  
Prix réduit 14,25 \$

**Où vont les sizerins flammés en été**  
Prix courant 18,65 \$  
Prix réduit 13,95 \$

**Réparation et entretien de votre vélo**  
Prix courant 12,95 \$  
Prix réduit 9,75 \$

**Le second violon**  
Prix courant 24,95 \$  
Prix réduit 18,75 \$

Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 avril

## LE MONDE

## PERSPECTIVES

## Le long chemin de la démocratie africaine

THOMAS SOTINEL  
LE MONDE

L'investiture de Mathieu Kérékou à la magistrature suprême du Bénin après sa victoire à l'élection des 10 et 18 mars apparaît comme un retour en arrière. La revanche d'un général-dictateur qui, de 1972 à 1991, régna par la terreur sur son pays, le menant à la ruine sous la double inspiration d'un marxisme-léninisme tropical et folklorique et de conseillers-marabouts véreux.

Cette impression de restauration est encore confortée par la joie que l'élection de M. Kérékou a provoquée chez les chefs d'Etat les plus conservateurs de la région, qu'il s'agisse du Togolais Eyadéma ou du colonel putschiste nigérien Maïnassara.

Mais il existe une autre lecture de l'élection béninoise. En 1990 et 1991, manifestants, politiciens et électeurs démontrèrent, avec la complicité passive de Mathieu Kérékou, qu'il était possible d'organiser pacifiquement la transition de la dictature au pluralisme.

Cinq ans plus tard, les mêmes acteurs poursuivent leur démonstration: la démocratie africaine n'est pas seulement un escalator ascendant, elle peut aussi rabaisser les puissants, comme l'a appris à ses dépens Nicéphore Soglo, le brillant fonctionnaire international élu en 1991 à la présidence.

Les raisons de la défaite de M. Soglo sont sans doute plus riches d'enseignements que les causes de la victoire de M. Kérékou. Ce dernier a bénéficié d'une coalition politique de circonstance, qu'il a réussi à fédérer à force d'ambiguïtés.

## Soupçon de corruption

M. Soglo, en revanche, a multiplié les sujets de mécontentement. Par la force des choses, d'abord. Comme la plupart de ses collègues chefs d'Etat africains, il a été tenu d'appliquer une politique impopulaire d'ajustement structurel, accompagné dans le cas du Bénin par la dévaluation du franc CFA, dont les conséquences immédiates ont été infiniment plus douloureuses que les bénéfices à long terme.

A cette contrainte inévitable, le président Soglo a pris le risque d'ajouter le soupçon de corruption, largement répandu tant à son endroit qu'à celui de son cercle familial.

Tout comme la première génération de dirigeants démocratiquement élus en Europe de l'Est, le président béninois a donc été victime à la fois du choc thérapeutique de l'ajustement et de ses erreurs personnelles. Entre les deux tours, il a certainement aggravé son cas, multipliant les menaces judiciaires ou policières à l'endroit des partisans de son concurrent.

Or, dès le premier tour, en participant massivement au scrutin malgré d'énormes difficultés d'organisation, les Béninois avaient témoigné de l'importance qu'ils accordaient au processus électoral. La stratégie de la tension, qui a tenté un moment M. Soglo, a rencontré (et sans doute renforcé) le calme de la population, qui a paisiblement attendu que les institutions chargées de réguler les opérations fassent leur travail.

Le candidat choisi par les Béninois n'était pas celui des institutions financières internationales. On peut, et l'on doit sans doute, s'inquiéter de ce que M. Kérékou n'ait jamais eu à répondre des graves atteintes aux droits de l'homme commises alors qu'il exerçait le pouvoir par la grâce des armes. Mais on voit mal pourquoi le suffrage universel deviendrait, en quittant l'Occident, un concours au plus méritant.

De toute façon, il existe de solides remparts qui devraient protéger les Béninois d'éventuelles velléités dictatoriales, si celles-ci apparaissaient chez M. Kérékou, qu'il s'agisse des institutions qui lui ont permis de faire valoir sa victoire face à un rival récalcitrant, de la pression internationale et surtout du lent et continu ancrage des habitudes démocratiques dans la vie du pays.

## Sierra Leone, pays ruiné

On peut retrouver des échos de l'attachement des Béninois à la démocratie dans d'autres Etats de la région. A l'autre bout du golfe de Guinée, les Sierra-Léonais ont manifesté, souvent au péril de leur vie, leur dégoût face à la guerre civile et leur rejet du régime militaire qui conduisait cette guerre.

Ils ont voté malgré les mutilations et les tortures perpétrées aussi bien par les rebelles du Front révolutionnaire uni que par les militaires, unis dans leur volonté de voir se poursuivre une guerre propice à tous les trafics. Le nouveau président, Ahmad Tejan Kabbah, devra rétablir un semblant d'appareil d'Etat dans un pays ruiné par cinq ans de conflit, où le seul bien d'équipement bon marché reste le fusil d'assaut.

Mais il a pris une longueur d'avance sur l'adversité, grâce à la légitimité que lui ont conférée les électeurs dans le même mouvement qu'ils retirèrent aux rebelles et aux militaires toute prétention à un quelconque soutien populaire.

A contrario, on a vu en Côte d'Ivoire à quel point les absents électoraux peuvent avoir tort. La stratégie du «boycottage actif» de l'élection présidentielle, préconisée par l'opposition au chef de l'Etat sortant, Henri Konan Bédié, à la suite de la promulgation d'un code électoral qu'elle trouvait inique, s'est retournée contre ses auteurs. Et lorsque les opposants se sont aperçus de leur erreur et ont décidé de participer aux élections législatives et municipales qui ont suivi la présidentielle, ils ont pu mesurer à quel point leur absence avait entamé leur crédit.

Cette cuisante leçon a sans doute inspiré les chefs de partis politiques tchadiens. Dans le cadre de l'intermittente transition démocratique tchadienne, les opposants au projet de Constitution présenté par le président Idriss Deby ont d'ores et déjà annoncé qu'en cas d'acceptation de la loi fondamentale, ils participeraient à l'élection présidentielle qui suivra.

Le chemin qui reste à parcourir reste long. Si les gestes du suffrage universel et son utilité comme instrument de sélection des dirigeants sont entrés dans la culture de nombreux pays africains, le débat qui l'entoure reste souvent d'une grande pauvreté, coincé entre les querelles de personnes et les limites étroites imposées par l'ajustement structurel.

Toutefois, on voit poindre dans plusieurs pays des discussions sur la reconnaissance institutionnelle décentralisée ou bicaméralisme de la pluriethnicité. La sanction d'un tel débat par le suffrage universel serait une garantie contre les risques de violence massive, toujours omniprésents sur le continent.

## Le Rwanda deux ans après

## Les blessures commencent à se cicatriser

Une militante des droits et libertés apporte un témoignage positif

À l'occasion du deuxième anniversaire du génocide au Rwanda, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a déclaré jeudi que «le monde ne devait pas permettre qu'une telle tragédie se reproduise». Pendant ce temps, le Rwanda est en deuil. Les drapeaux sont en berne, les fêtes et manifestations sportives suspendues, des conférences organisées, tandis que les restes de victimes seront inhumés demain, jour du déclenchement du génocide, lors d'une cérémonie officielle.

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Après le terrible génocide qui a frappé le Rwanda et qui a causé la mort de plus de 500 000 Rwandais, dont une majorité de Tutsis, la communauté internationale devrait maintenant jeter un regard plus positif sur ce qui se passe dans ce pays.

Le 6 avril 1994, l'avion du président Juvénal Habyarimana, un Hutu, était abattu à Kigali. Le président burundais qui était avec lui mourait lui aussi. Immédiatement après l'incident, les Forces armées rwandaises et les milices hutues se sont répandues dans le pays et ont massacré des centaines de milliers de Tutsis et certains Hutus considérés comme modérés. Parallèlement, les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), basés en Ouganda, lançaient une offensive contre le gouvernement. Après des mois de combats, le FPR prenait le pouvoir à Kigali en juillet 1994.

Selon Monique Mujawamariya, le Rwanda traverse présentement une période où les passions s'estompent et où les blessures se cicatrisent. Une certaine sérénité s'installe et les Rwandais regardent vers l'avenir. Elle estime que ceux qui se rendent dans son pays d'origine devraient le visiter avec des yeux qui cherchent les progrès qui ont été accomplis depuis deux ans.

«Lorsque les journalistes ou les spécialistes se rendent au Rwanda, dit-elle, lors d'une entrevue qu'elle accordait au Devoir jeudi, ils y arrivent comme des inspecteurs, des enquêteurs qui ne veulent voir que ce qui ne fonctionne pas. Alors la méfiance s'installe entre eux et leurs interlocuteurs. Je pense qu'il faut changer cette attitude si on veut vraiment comprendre ce qui se passe dans notre pays aujourd'hui.»

Mme Mujawamariya, qui dirige la Fondation internationale Agathe Uwilingiyimana, du nom de l'ancienne première ministre rwandaise assassinée le 7 avril 1994, ne re-



Monique Mujawamariya

PHOTO JACQUES GRENIER

jettera pas du revers de la main les accusations d'exactions formulées par de nombreux exilés hutus contre l'actuel gouvernement. Elle tient simplement à présenter une autre image du Rwanda.

Cette femme souriante et pleine d'entrain et de joie a vécu de près l'enfer du génocide rwandais. Dans les premières heures du génocide, le 7 avril, les grandes agences de presse avaient annoncé sa mort. Mais en fait, elle était cachée quelque part dans Kigali. De père hutu et de mère tutsie, elle a perdu presque toute sa famille durant le massacre qui s'est déroulé d'avril à juin 1994. Grâce à de nombreux étrangers, elle a réussi à quitter le pays et elle s'est réfugiée au Canada.

«Le système de gouvernement établi au Rwanda n'est pas parfait, a-t-elle reconnu. Mais cela s'explique. Le pays a été ravagé et ses institutions détruites. On ne peut pas reprocher à un gouvernement de ne pas tout respecter alors qu'il manque de moyens et de ressources pour reconstruire le pays.»

Mme Mujawamariya souligne que maintenant, dans son pays d'origine, les paysans sont retournés aux

champs et que les enfants vont à l'école. Petit à petit, le gouvernement rebâtit les institutions politiques et sociales. Mais il reste beaucoup à faire. Selon elle, le gouvernement devrait absolument faire du retour des réfugiés une de ses priorités. Cela permettrait, affirme-t-elle, de consolider la stabilité qui s'est installée dans le pays depuis peu.

La victoire, en juillet 1994, du FPR a provoqué la fuite de deux millions de Hutus. Sous l'influence des extrémistes ou réllement terrorisés par le FPR, les réfugiés sont encore 1,7 million, au Zaïre et en Tanzanie surtout, tandis que plusieurs centaines de milliers d'anciens réfugiés tutsis sont rentrés au pays.

«Depuis deux ans, dit-elle, les maisons et les terres des réfugiés ont été occupées par d'autres. Cette situation est intolérable et alimente le discours revancharde des extrémistes hutus qui contrôlent les camps au Zaïre. Les dirigeants actuels du Rwanda doivent trouver une solution à ce problème et une partie de l'aide internationale — que le Rwanda attend toujours — pourrait y être consacrée.»

Mme Mujawamariya est tout à fait consciente que le massacre au camp de déplacés hutus de Kibeho, en avril 1995, suivi du limogeage, en août, du premier ministre Faustin Twagiramungu et de plusieurs ministres, ont jeté une ombre sur l'action du gouvernement. Les ministres limogés ont parlé d'un «double génocide» en accusant les soldats tutsis d'avoir tué de 200 000 à 300 000 Hutus. Elle tient à nuancer ces événements.

## Le syndrome de la diaspora

«De nombreux Hutus de la diaspora affirment, après avoir collaboré avec le régime FPR, qu'ils ont été les Hutus de service et qu'ils le regrettent. Eh bien, je pense qu'ils n'ont pas à se plaindre. Ils voulaient bien être des Hutus de service.»

Selon elle, les dénonciations de M. Twagiramungu révèlent l'existence d'un syndrome particulier chez les Hutus de la diaspora.

«Maintenant qu'ils sont en exil, ils estiment qu'aucune solution aux problèmes du Rwanda n'est possible sans eux, dit-elle. Ils se pensent indispensables. C'est absurde.»

Mme Mujawamariya n'apprécie pas que l'on parle d'un deuxième génocide car cela a pour effet d'amoindrir l'étendue du premier, commis en 1994.

«Oui, des informations circulent sur des massacres au Rwanda, dit-elle. Mais on ne peut parler d'un deuxième génocide. Je veux que l'on respecte la valeur du premier génocide qui a été unique dans son déroulement et son ampleur.»

## La paix bafouée en Tchétchénie

Chalaji (AFP) — Les avions et l'artillerie russes poursuivent en Tchétchénie les bombardements intensifs de villages, bafouant même des accords de paix locaux, sans tenir compte apparemment du cessez-le-feu annoncé dimanche par le président Boris Eltsine.

Le village de Chalaji, qui avait signé mardi un accord avec les forces russes, a été violemment bombardé dans la nuit de jeudi à hier.

Les frappes aériennes et les combats ont continué également hier toute la journée dans la région de Vedeno, sur les villages de Benoï, Belgatoï et Dargo, a constaté l'AFP.

Selon un général russe, commandant les troupes de la région du sud-est, 1200 combattants environ se sont retranchés dans ces trois localités montagneuses. Les Russes ont en outre approché une colonne de quelque 150 chars et blindés près du village de Bamout, bastion indépendantiste qui résiste à tous les assauts depuis plus d'un an, a indiqué Dokou Makhaev, commandant indépendantiste du sud-ouest.

De source indépendantiste, on affirmait par ailleurs que la tentative d'assaut lancée par les Russes jeudi soir contre le village de Goiskoe et repoussé par les Tchétchènes, avait coûté la vie à 300 soldats russes et à quatre combattants indépendantistes.

A Chalaji, Geni Vagapov, 70 ans, portant en écharpe un bras blessé dans l'attaque de mercredi, était parmi les anciens du village qui avaient signé un accord de paix avec les forces russes, la veille du raid qui a tué son frère Gelani.

«Les soldats russes sont ici depuis un an et demi. Nous les avons accueillis pacifiquement. Il n'y a jamais eu une provocation venue du village», assure-t-il.

«Maintenant, je vous jure que tous les hommes, les femmes et les enfants s'opposent aux Russes, à coups de bâton, de pierre ou de fourche. Nous avons dépassé la limite du supportable», ajoute-t-il.

Car Chalaji, à demi détruit par deux attaques aériennes, aurait dû être épargné. L'accord de paix tripartite — village, forces russes, gouvernement tchétchène russe — signé mardi soir devait assurer la sécurité du village. L'administration de Chalaji est même connue pour son opposition aux indépendantistes du général Djokhar Douaïev.

Mais le bombardement russe, avec des bombes à perforation qui ont laissé des cratères larges de dix mètres et plus, a détruit toute la moitié nord du village.

Le président russe Boris Eltsine, en campagne électorale à Belgorod (sud de la Russie), a été interrogé hier par une habitante lui demandant, selon un reportage de la télévision russe:

«Quand donc finira cette guerre, quand arrêterons-nous de mourir en Tchétchénie?»

Le président a répondu que, comme il l'avait annoncé dimanche à la télévision en présentant son plan de paix, «les opérations militaires» étaient déjà «terminées».

## Rumeurs de Bosniagate

Los Angeles (AFP) — Le président Bill Clinton a donné son accord pour l'exécution d'un plan secret destiné à achever en Bosnie des armes en provenance d'Iran en dépit d'un embargo sur les armes voté par les Nations unies et que Washington s'était engagé à respecter, selon le *Los Angeles Times* publié hier.

Selon le journal, qui cite un haut responsable de l'administration Clinton, deux diplomates américains, agissant sur les instructions de la Maison-Blanche et du département d'Etat, ont indiqué au président croate Franjo Tudjman que Washington ne s'opposerait pas à la création d'une telle filière d'approvisionnement en armes du gouvernement

bosniaque. Le président américain a pris une part directe dans cette décision, selon le quotidien.

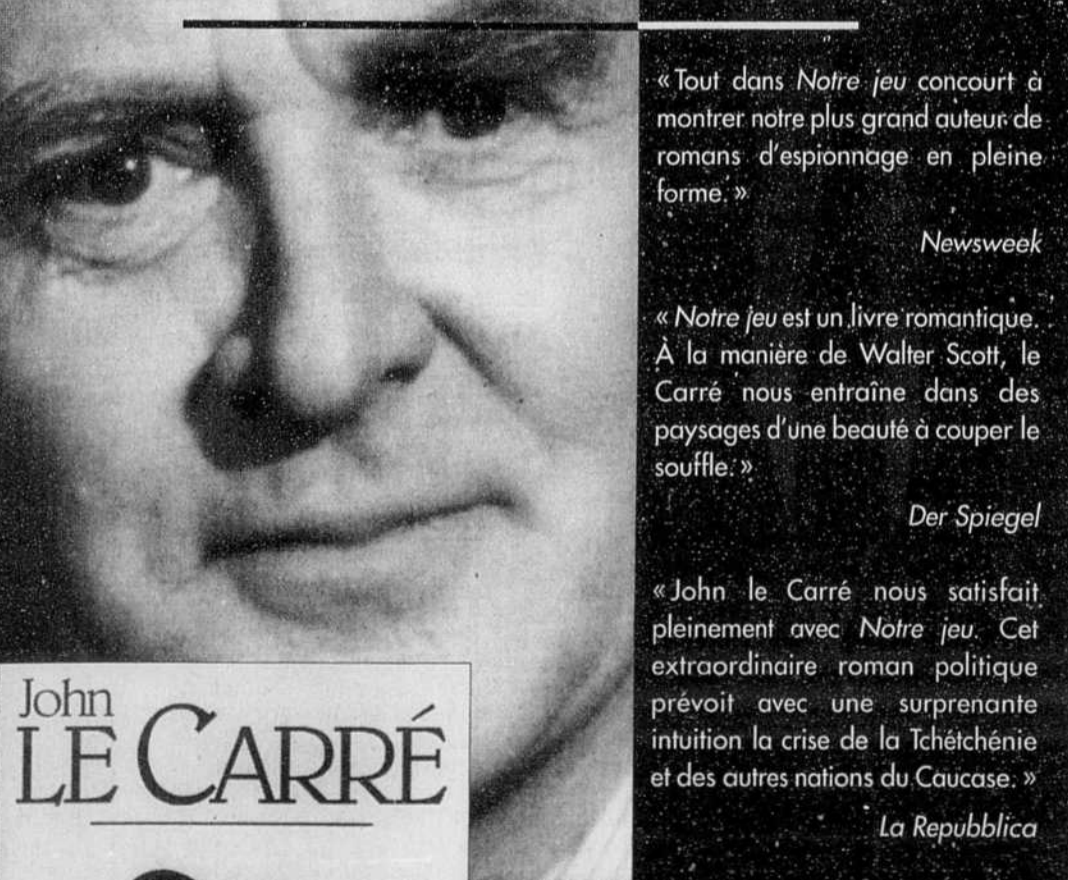
Ce plan a été évoqué pour la première fois avec des responsables américains par le président croate Franjo Tudjman qui souhaitait savoir quelle serait la position de Washington au cas où son pays serait utilisé comme point de passage pour des expéditions d'armes en provenance de l'Iran et destinées à la Bosnie-Herzégovine.

A cette époque, rappelle le journal, les Etats-Unis s'étaient publiquement engagés à respecter l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie décrété par les Nations unies. Parallèlement, l'administration

Clinton poursuivait ses efforts afin d'isoler l'Iran sur la scène internationale pour son soutien présumé au terrorisme.

Après des consultations avec le conseiller de Bill Clinton pour les questions de sécurité nationale, Anthony Lake, et le secrétaire adjoint au département d'Etat Strobe Talbott, deux hauts responsables de la diplomatie américaine Charles Redman et Peter Galbraith ont fait part au président Tudjman du feu vert de Washington, selon le quotidien. Ils ont ainsi ouvert, ajoute le *Los Angeles Times*, «un nouveau chapitre de la politique américaine en Bosnie-Herzégovine, un chapitre qui était resté secret jusqu'à aujourd'hui».

## John LE CARRÉ



«Tout dans *Notre jeu* concourt à montrer notre plus grand auteur de romans d'espionnage en pleine forme.»

Newsweek

«*Notre jeu* est un livre romantique. À la manière de Walter Scott, le Carré nous entraîne dans des paysages d'une beauté à couper le souffle.»

Der Spiegel

«John le Carré nous satisfait pleinement avec *Notre jeu*. Cet extraordinaire roman politique prévoit avec une surprenante intuition la crise de la Tchétchénie et des autres nations du Caucase.»

La Repubblica

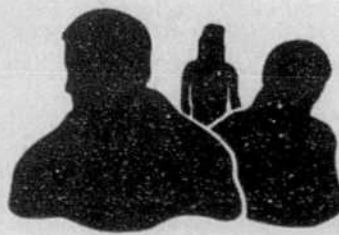
«*Notre jeu*, c'est passionné, c'est brillant, c'est désabusé. C'est le meilleur le Carré depuis *Un pur espion*.»

Trufo Misto, Le Devoir

«Avec *Notre jeu*, l'écrivain britannique retrouve la veine de ses anciens chefs-d'œuvre.»

Le Nouvel Observateur

John LE CARRÉ



NOTRE JEU

roman  
Seuil

365 pages, 29,95 \$

Les Éditions du Seuil

CLINIQUE D'ÉLECTROLYSE  
FRANCE RIOUX

Ghantal Bigué, Inf., Bsc., E.L.A.  
Denise Forest, Esth., E.L.A.  
France Rioux, HDL., Bsc., E.L.A.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES  
ELECTROLYSTES DU QUÉBEC

LUNDI AU VENDREDI — 7:30 À 19:30  
CONSULTATION GRATUITE  
ÉPILATION À LA CIRE

1255, RUE UNIVERSITY  
BUREAU 1020, MONTRÉAL  
[514] 397.4060

## É D I T O R I A L

## La nuit réconciliée

Benoît Lacroix, o. p.

Il est connu depuis toujours que l'aube, ou l'aurore, demeure avec la brunante et le crépuscule un des moments les plus émouvants du cycle des jours. Artistes, poètes, peintres, musiciens, une fois de plus, donnent le feu vert. Rimbaud, Baudelaire, Monet, Debussy, notre Félix Leclerc avec *Pieds nus dans l'aube*, Vigneault dans *Étraves*, Jacques Brault et Robert Mélançon avec *Au petit matin* et, tout récemment, Paul Tremblay dans *Les Saisons à venir* saluent, chacun à sa manière, cette «sœur de la nuit aux doigts de rose», porte du jour, l'aurore qu'Érasme appelait tendrement l'âme des muses.

L'aurore, ce «petit matin qui se lève de bonne heure», disait mon père, est le moment bien aimé où s'éteignent une à une les étoiles et les lampes des lève-tôt d'autrefois puisque «l'aurore n'a pas besoin de chandelle pour trouver sa voie». Si en plus nous évoquions les aurores boréales telles que perçues en ciel gaspésien, avec leurs reflets d'archipels sur forêts et rochers! Écharpes mouvantes et rideaux lumineux allant du ciel à la mer! Inoubliables féeries des pays nordiques! Les Esquimaux y lisent, m'a-t-on dit, des messages divins comme Thérèse de Lisieux entrevoit autrefois son nom — un T — en regardant les étoiles.

Dès lors, il devient normal qu'une réflexion religieuse à composantes cosmiques fasse de l'aurore, ou de l'aube, une réalité privilégiée en même temps qu'un heureux symbole: réalité d'une autre victoire du jour sur la nuit comme de la lumière sur les ténèbres et symbole convenu d'un triomphe de la vie sur la mort. Quant à l'aurore boréale, particulièrement choyée en littérature, elle annoncerait en pleine nuit l'au-delà lumineux rêvé des croyants de toute religion qui ne capitulent pas face à la suprême épreuve de la mort.

Largement tributaire de l'admiration que les spirituels accordent généreusement à la méditation matinale, le christianisme ne cesse de se référer à la lumière première. Justement, à Pâques, la liturgie propose de relire les grands récits de la *Genèse* alors que les ténèbres couvriraient l'immensité de la terre sans forme et déserte. Et Dieu dit: «Que la lumière soit [traduisons: *Big Bang!*] et la lumière fut. Il appela la lumière jour et la ténèbre, il l'appela nuit.»

Pour les chrétiens nourris en surplus de récits évangéliques, voici qu'à l'aurore du premier jour de la semaine... de très bonne heure au lever du soleil comme il faisait encore sombre», selon les dits de la première tradition, vinrent au tombeau fraîchement clos du Christ enseveli, quelques femmes portant des aromates qu'elles avaient, on le présume, soigneusement préparés.

Que la même tradition biblique veuille que le Christ disparu à leurs yeux ait été entrevu le matin au petit jour va de soi. Bien plus! Ce prophète prestigieux, «Jésus de l'histoire», originaire de Nazareth, né à Bethléem, exécuté plus tard par quelques soldats romains à proximité de Jérusalem, aujourd'hui tenu en haute estime par tous les gens quelque peu cultivés, est depuis 2000 ans et pour des milliers et des milliers de gens «Jésus de la foi». Par une sorte de gratuité de l'esprit, qui tient davantage de l'intuition que des diplômes, don intérieur difficile à justifier idéologiquement, ces croyants et croyantes

d'une foi souvent déconcertante prennent Jésus au mot, admirant et aimant à la fois. Si absurde que ce soit matériellement, ils affirment que, à cause de Jésus Christ mort et re-vivant, la mort est comme une seconde naissance, un passage à l'autre rive, à l'aube d'un jour éternel. «En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en Celui [Dieu] qui m'a envoyé, a la vie éternelle; il ne vient pas en jugement mais il est passé de la mort à la vie» (Jn 5, 24ss). La miséricorde se moque du jugement!

Ainsi que des froidures de l'hiver surgit le printemps que l'on souhaite définitif, comme de la nuit viendrait l'aurore d'un jour parfait, à sa manière la fête chrétienne de Pâques salue le passage du temps mesuré d'une vie trahie par la mort à un temps indéterminé «qui se perd dans la clarté intérieure d'une aube à deviner» (H. Dorion, éditions du Noroît). «Vous êtes tous des fils de la lumière, des fils du jour; nous n'appartenons pas à la nuit et aux ténèbres», écrit un Paul de Tarse dans les années 50 à ses frères et sœurs de Thessalonique. Héritiers à

leur manière des grandes liturgies orientales toujours aussi sensibles aux cultes matinaux, des moines et des moniales en divers lieux gardent jalousement ce respect pour le matin de Pâques et l'éveil de l'aurore. À Saint-Benoît-du-Lac, à Oka, à Rougemont, à l'abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes, à Saint-Romuald de Lévis chez les Trappistes, à Berthierville chez les Dominicaines, à Valleyfield chez les Clarisses, ailleurs aussi, des psaumes habilement sélectionnés endossent les rythmes du petit matin: «Mon âme attend le Seigneur comme un veilleur attend l'aurore» (ps. 129,6); «Seigneur je te cherche dès l'aube» (ps. 62,2).

Des poètes soucieux de la vérité de leurs mots suggèrent, et sans qu'ils s'en doutent toujours, le premier sens mystique de cette fête au petit matin, d'une «nuit réconciliée d'aurore» comme l'appelle si noblement un poète de Québec, Elaine Bégin-Lacroix.

Non, il n'est pas nécessaire d'être un martyr publicisé de l'Ordre du temple solaire pour se rendre compte de l'importance du support cosmique de nos grandes fêtes religieuses. Noël à minuit! Pâques à l'aurore! Pas plus qu'on ne saurait nier le matin cosmique en multipliant les néons, pas plus qu'on ne tuerait l'aurore en assomant le veilleur (Afrique), il n'est possible, oh! jamais possible, d'abolir cette croyance quasi naturelle au temps à longue durée, au temps éternel. Voilà qui expliquerait un peu, ou de loin, qu'empotés sur «les ailes de l'aurore», comme dit si bien la *Bible*; et malgré toutes les déviations possibles, des millions de croyants et de croyantes, fidèles en cela à leurs écrits sacrés soigneusement préservés, chanteront encore allégrement au matin de Pâques, à l'aurore, en les multipliant, leurs joyeux alléluias. *Alléluia!*

## L E T T R E S

## Fais de beaux rêves

Pauvre Robert Dôle, il ne vit plus aux États-Unis depuis 20 ans mais il fait encore des cauchemars américains. Est-ce parce qu'il se sent coupable d'être sain et sauf dans le confort insulaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pendant que son pays est «en train de devenir un pays du Tiers-Monde»?

Les extraits de son livre *Le Cauchemar américain* publiés dans *Le Devoir* (23-24 mars 1996) ne contiennent rien de nouveau. Pendant que M. Dôle enseignait à Chicoutimi, j'habitais aux États-Unis et je luttais quotidiennement, comme beaucoup d'Américains, contre la haine, le puritanisme et le marché d'individualisme que M. Dôle déplore.

L'histoire des États-Unis est beaucoup plus qu'une histoire de «republicains» irresponsables et de «cruauté du peuple américain [...] dans les embargos que le gouvernement impose aux petits pays qui n'ont pas les moyens de se défendre». C'est aussi une histoire d'hommes et de femmes qui luttent quotidiennement dans les tranchées des métropoles américaines contre les injustices que M. Dôle a fuies.

«La cruauté américaine» existe seulement de l'autre côté de la frontière, n'est-ce pas? «Le Protecteur du citoyen déplore qu'on coupe à l'aide sociale alors que 90 000 entreprises du Canada ne paient aucun impôt malgré des profits de 27 milliards.»

Il est facile de faire des cauchemars, mais c'est une autre histoire que de faire de beaux rêves; surtout quand le cauchemar américain est partout dans le monde. Moi, je vis dans les tranchées de la basse-ville à Québec où le taux de chômage est de 25 %. Pourtant, je ne fais pas de cauchemars. Je préfère trouver des solutions. Je préfère étudier une autre Amérique, où l'on trouve des héros qui n'apparaissent pas aux premières pages des journaux. C'est à

dire l'Amérique *underground*, alternative, progressiste, populiste, qui a déjà existé et qui continue d'exister aujourd'hui mais que, malheureusement, la «grosse presse» ignore.

Paul Wood  
Québec, 28 mars 1996

## Le téléphone au volant, c'est criminel

Il est 14h30. Vous êtes sur la rue Sherbrooke, à Montréal, au volant de votre automobile. La seule voiture à l'horizon roule devant vous. Elle se promène entre la ligne médiane et la voie de droite à 30 km/h. Embêté, vous vous engagez dans la voie de gauche afin de dépasser ce véhicule. Au même moment, l'autre conducteur décide de changer de voie, vous barre la route puis freine brusquement à cinq mètres du feu jaune. Quelle est votre réaction lorsque vous constatez que ce conducteur tient d'une main son sacro-saint téléphone cellulaire?

La loi interdit aux conducteurs l'utilisation du baladeur. On considère qu'il affaiblit les facultés auditives. Que doit-on penser du téléphone cellulaire qui, en plus de distraire l'automobiliste, le prive d'une oreille et d'une main? S'agit-il d'une conduite avec facultés affaiblies?

Les utilisateurs de ce système de communication devraient se servir de leur tête au lieu de se servir de leur main. Pourquoi ne pas choisir l'option «main libre»? Pourquoi ne pas immobiliser le véhicule le temps que dure la conversation? Mais ces façons de faire ne permettent pas de montrer au monde entier que l'on possède un téléphone cellulaire...  
Jusqu'à ce jour, aucune loi n'interdit aux conducteurs d'utiliser ce genre d'appareil. Toutefois, on dénombre, à Montréal, plusieurs accidents provoqués par des automobilistes distraits. Les usagers doivent-ils attendre qu'une loi les condamne avant de comprendre?  
Marie Sylvie Legault  
Montréal, 29 mars 1996

## Un gouvernement courageux?

De prime abord, la présentation des prévisions de dépenses du gouvernement québécois peut paraître un geste courageux.

Enfin, un gouvernement ose s'attaquer au déficit et entreprend résolument d'assainir les finances publiques.

Mais cette approche qui s'inspire trop du discours économiste dominant repose sur une prémisse: nous n'avons pas le choix, nous devons couper dans les dépenses, nous devons gruger dans l'État-providence, nous n'avons plus de marge de manœuvre.

Et si ce n'était pas vrai? Si le dogme de la compétitivité ne nous imposait pas nécessairement ses priorités? Si nous avions encore la possibilité de faire des choix politiques malgré la dette et la prétendue situation périlleuse de nos finances publiques?

Il semble, en effet, que le choix est possible et qu'une alternative existe. Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) et la coalition CHOICES pour la justice sociale ont préparé un document intitulé *Alternative budgétaire*.

Et cette proposition budgétaire repose sur des choix entièrement différents de ceux contenus dans le discours dominant qui monopolise l'espace médiatique. Par exemple, au lieu de lutter contre l'inflation, on propose de lutter contre le chômage et pour le plein emploi; au lieu de couper dans les programmes sociaux, on propose de les maintenir et même de les renforcer, etc.

Le gouvernement québécois connaît-il cette alternative? L'a-t-il étudiée? Sinon, pourquoi ne le fait-il pas? Ce serait peut-être une façon concrète de mettre en œuvre «l'autre façon de gouverner».

Donald Smith  
Québec, 28 mars 1996

## L'HONORABLE JUGE BIENVENUE...



## Nos p'tites vaches ont-elles mal aux pattes?

Les Anglais (les vrais) ont un problème de vaches. Les pauvres (les Anglais, pas les vaches). Apparemment, toute vache anglaise qui bouffe une de ses ancêtres devient folle. Lorsqu'elle est à son tour digérée par une autre vache, anglaise elle aussi, elle entraîne la folie chez ses descendantes. C'est ce qu'on appelle la chaîne alimentaire ou, si vous préférez, la solidarité entre les générations.

J'ai toujours su qu'il y avait des dangers à la réincarnation et je continuerais donc à m'en méfier. Remarque que l'on parle de vaches folles et non pas de bœufs fous. À ce titre, je ne m'explique pas comment la crise de la vache folle a pu avoir un tel impact sur la consommation de bœuf. Cette absence de séparation des genres ne me semble pas très politiquement correct.

Donc, les Anglais ont un problème de vaches et les Français n'ont pas manqué l'occasion de le faire savoir. On peut toujours compter sur les Français pour aider les Anglais. Pourtant, les Français n'ont pas de quoi pavoiser. Je connais quelques vaches françaises portées elles aussi sur la folie. Et pour ce qui est des vacheries, les Français ne sont pas mal non plus.

Si les Anglais ont un problème de vaches et les Français un problème d'Anglais, nous, notre problème, c'est Ottawa et ses ineffables bureaucrates. Vaches folles pour vaches folles, je me demande où la folie est la plus meurtrière.

Prenez John Manley, notre ministre de l'Industrie je crois. Cette semaine, on lui a permis de sortir de l'enclos d'Ottawa pour aller se promener en France, question de nous représenter au Sommet des pays du G7 consacré à l'emploi et à la nécessité de ramener l'être humain au centre des préoccupations des gouvernements. Jacques Chirac y a fait un beau discours sur la dignité humaine et le drame du chômage. Il voudrait que les grands pays industrialisés adoptent un pacte pour l'emploi et cessent de faire de la mondialisation leur obsession de tous les instants.

Il est permis de ne pas aimer



DANIEL LATOUCHE

Jacques Chirac et de ne pas le croire lorsqu'il se drapé dans ses habits de social-démocrate. Tout cela est permis, sauf de prétendre qu'il ne cause pas français. Pourtant, lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait des préoccupations du président, M. Manley — un mangeur de vache sans aucun doute — a déclaré dans son plus bel anglais: «I did not understand what he was talking about.» C'est du moins ce que j'ai entendu dire personnellement en personne au bulletin de nouvelles radio de 17h lundi soir dernier. Foi de ma p'tite vache, je vous le jure.

Et puis, on apprend cette semaine qu'après des mois de négociation avec les Américains concernant les exportations de bois, c'est finalement la Colombie-Britannique qui sort grande gagnante de l'exercice, aux dépens du Québec évidemment. En février, les Américains avaient accepté les propositions des gouvernements provinciaux selon lesquelles chaque province adopterait sa propre méthode pour satisfaire aux exigences américaines. La Colombie avait donc choisi de limiter carrément ses exportations et le Québec de maintenir son niveau d'exportation, mais d'augmenter les droits de coupe payés par ses producteurs. Tout allait donc pour le mieux et on ne compte plus le nombre de ministres fédéraux venus dire au micro les mérites de la flexibilité du fédéralisme canadien. Ne soyons pas vache et reconnaissons-le franchement: c'était malheureusement trop beau pour être vrai. Dès qu'Ottawa s'est rendu compte que le Québec pourrait se vanter d'avoir proposé aux Américains une autre solution que celle favorisée par la Colombie, ce fut sans doute la panique. Il n'a suffi

de quelques jours aux négociateurs canadiens pour venir foutre le bordel et rappeler aux Américains qu'il serait en effet tellement plus simple d'adopter la solution de Vancouver. Pas fous, les Américains (ils ne mangent pas de vache, eux). Ils ont donc sauté sur la proposition subtile des *coubouys* d'Ottawa. Tout le monde est content: la Colombie a la satisfaction de voir les exportations québécoises réduites et Ottawa celle de pouvoir faire passer le ministre Landry pour un menteur, un cave et un incompetent. Deux à zéro pour les vaches folles.

Ce qui nous amène à la plus vache des folies fédérales, ou, si vous préférez, la plus folle des vacheries d'Ottawa: le comportement des officiers généraux du pays dans l'épisode de la Somalie.

C'est à ne plus rien comprendre. La semaine dernière, le commissaire à l'information (il n'y a qu'au Canada où l'on a conservé la formule des commissaires du peuple) a produit un rapport qui innocentait le ministre de la Défense et les chefs d'état-major, l'ancien et le nouveau, de l'accusation d'avoir trempé dans de petites manœuvres douteuses pour faire disparaître des documents incriminants concernant l'attitude de nos soldats lors de l'épisode somalien.

Trois jours plus tard, on nous dit cette fois que le responsable chargé de faire enquête sur le dossier somalien — un autre commissaire sans doute — s'est plaint de ne pas avoir accès à tous les documents et que les plus importants d'entre eux sont mystérieusement disparus. On se demande alors comment l'autre avait pu dire la semaine précédente que le ministre et les chefs d'état-major étaient au-dessus de tout soupçon puisque personne n'a encore rien lu ni rien vu. Une vache n'y reconnaîtrait plus ses veaux.

Cela commence vraiment à sentir mauvais et c'est sans doute à ce beau monde qu'Ottawa va confier la responsabilité de nous débarrasser du fromage fabriqué à partir de lait non pasteurisé. Un autre beau cadeau de nos bureaucrates fous. Comme si on avait besoin d'une police du fromage.

## À P R O P O S

## ...des coûts de l'éducation

En 1991-1992, les pays de l'OCDE consacraient en moyenne à l'éducation 6,5 % de leur PIB comparativement à 8 % pour le Québec. En 1994, selon Statistique Canada, la dépense totale pour l'éducation au Québec représentait 8,5 % du PIB du Québec comparé à 7,4 % pour le Canada sans le Québec et 7 % pour l'Ontario.

En 1995-1996, les crédits alloués au ministère de l'Éducation sont de 9,5 milliards, dont plus de 80 % pour la seule rémunération et 6 % pour le système de prêts et bourses à la population étudiante. L'administration mi-

nistérielle représente 1,2 % des crédits totaux. Selon les données les plus récentes (1992-1993), pour chaque dollar dépensé aux fins de fonctionnement dans les établissements du système éducatif, 0,75 \$ va aux services à la population étudiante, 0,17 \$ va aux dépenses d'exploitation (immobilisation, entretien, service de la dette, etc.) et 0,08 \$ à la gestion. *Un Québec de responsabilité et de solidarité, Conférence sur le devenir social et économique du Québec, mars 1996.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARRIGAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## I D É E S

# Quand le ciel et la terre se touchent

CLAUDE JULIEN

Curé de la paroisse catholique Notre-Dame-du-Rosaire à Montréal

**T**u dois bien connaître une sainte ou un saint qui pourrait régler ce problème! Mon amie semblait sérieuse. Pourtant, je ne lui connaissais pas ce langage. Ce n'est pas le genre de conversations que nous avons. Je ne saurais jamais d'ailleurs à quelle enseigne elle loge dans ce domaine. L'attitude franchement patiente et recueillie, voire angélique, que j'affichais l'avait probablement inspirée alors qu'agenouillé, depuis près d'une heure, dans sa salle de bains, je m'appliquais avec la précision du chirurgien à faire un travail de plomberie qui ne produisait pas les effets escomptés. J'avais beau reprendre et reprendre encore l'opération, conformément à toutes les règles de l'art, rien n'y faisait. L'appareil refusait obstinément d'obtempérer à la commande.

La phrase de mon amie me sortit momentanément de cet univers visible que je désespérais de mater. Mes yeux tombèrent sur le mot «Crane» ostensiblement écrit en bleu sur fond blanc. «Tu as bien raison, m'écriai-je, au début de mon ministère, j'étais très ami avec un contremaître de cette compagnie. C'était la bonté même. Époux et père exemplaire de sept enfants, il était profondément religieux, il est décédé depuis...» Elle m'interrompit aussitôt. Elle connaissait ma propension aux discours lyriques, surtout quand ils permettaient d'esquiver les tâches manuelles. «Eh bien alors, qu'est-ce que tu attends pour le prier? Il est sûrement plus compétent en plomberie que toi!» Elle avait raison. Si c'est vrai qu'il est si saint que cela, ça devrait marcher. Et de me recueillir, suppliant mon ami Marcel — c'est son nom — d'intervenir dans un domaine pour lequel finalement je n'avais aucune formation.

J'ai alors vu très distinctement son beau gros visage tout en sourire comme je le lui connaissais. Rien d'exceptionnel à cela. Tous, nous avons cette faculté de reproduire dans le secret de notre cinéma intérieur les visages connus. Mais un petit plus s'est ajouté: il m'a semblé, l'espace de quelques secondes, qu'il était vraiment là, physiquement. Est-ce mon imagination qui faisait des siennes? Mais ce que je sais avec certitude, et mon amie peut en témoigner, c'est que l'appareil de plomberie se mit aussitôt à fonctionner normalement. Coïncidence? Effet du hasard? Je sais que notre univers cartésien a en horreur de pareilles affirmations. Et pourtant, des cas semblables, je pourrais en citer plus d'un. Mon métier de pasteur me place constamment sur la frontière de la mort et de la vie. Là les témoignages ne manquent pas de ces veufs, de ces veuves, de ces orphelins et orphelines obtenant de leurs proches disparus l'aide réclamée avec confiance, amour et humilité. Ils accueillent. Avec surprise parfois. Mais plus souvent avec une admirative reconnaissance de pouvoir, dès cette terre, toucher un peu d'éternité.

## Effets du hasard?

Parfois des événements plus exceptionnels surgissent comme cette femme qui avait confié sa maison, qu'elle désespérait de vendre, à Émilie Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, parce qu'on lui avait vanté les compétences de la vénérable mère en la matière. En moins d'une semaine, la dame eut la surprise de voir sa maison vendue et au prix demandé. Ou encore cette personne en recherche d'emploi, qui en trouva un rapidement après l'avoir demandé à Délia Tétreault, fondatrice des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, réputée pour son efficacité en ce domaine. Mentionnons enfin le cas plus classique de ce pauvre sacristain accablé par la perte de son immense trousseau de clés de l'église. Depuis trois jours, plus que les clés, c'était l'appât et le sommeil qu'il perdait! «Pourquoi ne pas prier saint Antoine?», lui lança une paroissienne en pleine rue. Quelques minutes plus tard, il se souvint qu'en montant une échelle au grenier de l'église, il avait ressenti une pression indue à la ceinture. Le trousseau avait plongé sans bruit dans la laine isolante. Il le retrouva sans peine.

Le ciel et la terre se touchent beaucoup plus qu'on ne le pense. Autrefois, le jeu des astres exerçait une telle fascination qu'on inventait des cultes pour goûter un peu de cette transcendance. Aujourd'hui, ce sont les réveils toujours neufs de la nature qui, chaque mois d'avril, voient les habitants de nos pays du Nord se lais-

ser surprendre par une réalité leur apparaissant toujours radicalement nouvelle. Comme si tout devenait soudainement possible.

Les uns se laisseront tout simplement porter, émerveillés par toute cette nouveauté. Les autres voudront percer cette réalité mystérieuse qui les enveloppe. Ils tenteront de découvrir ce dynamisme qui éclate au plus secret de la nature et qu'on ne peut retrouver seulement par les sens et la raison. Ils auront l'intuition qu'au plus profond de la nature et donc au plus profond d'eux-mêmes, quelque chose existe qui transcende la conscience et appelle à être reconnu.

## À la recherche des symboles

En ce temps de Pâques, on préférera les concerts sacrés, on attendra de notre poste de radio qu'il nous serve une musique religieuse, on souhaitera de notre télévision des images et du son qui nous feront toucher un peu de cette transcendance qui est dans l'air. Les yeux chercheront instinctivement les symboles et les écrits qui touchent un certain au-delà dont on aura l'intuition qu'il est là, beaucoup plus proche de nous qu'on ne se l'imaginait. Les uns iront s'associer à ces pèlerins de l'absolu qui fréquentent les églises et les synagogues, les autres préféreront le silence de la nature où, aux premières lueurs du dimanche de Pâques, ils recueilleront, avec une vénération émue, l'eau d'un ruisseau. Oui, le ciel et la terre se touchent, et on cherche ardemment, au moins en ces quelques jours de grâces, à se placer au point de jonction des deux.

Au centre de la fête de Pâques: un homme et non une théorie. Pâques, tout comme Noël d'ailleurs, ne rappelle ni une philosophie ni une théosophie. C'est un homme dont il s'agit et quelques millions de personnes proclament sans ambages qu'il est vivant.

Moïse pour les juifs, Jésus pour les chrétiens. Pour les juifs, Moïse est toujours vivant à travers le fait toujours actuel, toujours présent de leur libération, une libération qui transcende de la terre et l'espace. Il est toujours là. Commémorer l'événement, c'est rappeler à un mémoire trop oublié ce qu'il est toujours là. Pour le juif, sa libération est déjà accomplie et c'est en se la rappelant sans cesse qu'il en cueillera tous les fruits. Le printemps, avec ses promesses de résurrection, se révèle la meilleure saison pour raviver avec joie dans sa mémoire le fait qu'il est un être et un peuple entièrement sauvé et libre. En ce sens, il n'y a pas de rupture avec le christianisme. Les chrétiens croient que ce Jésus, issu d'une libération déjà accomplie, en est la fine fleur, le «produit fini». Pour eux, il est l'éternel Vivant. Il est le Vivant d'une vie qui les concerne et les rejoint. Pour eux, on le capte ou on l'ignore mais il est bien là.

## Du nouveau dans l'air

Si c'était un mythe, il y a longtemps qu'il aurait été relégué aux archives de l'histoire. Mais paradoxalement, plus les siècles nous éloignent de Jésus de Nazareth, plus celui-ci exerce une fascination sur les vivants. Il y a longtemps qu'on ne compte plus tout ce qui se publie sur lui. Et surtout, on ne connaît jamais le nombre exact de personnes sur cette terre qui entretiennent dans le secret de leur conscience une relation intime avec lui.

Qu'est-ce qui, de Pâques ou du printemps, est premier en ces jours-ci? Qui est le soutien de l'autre? Qu'importe! Ce que chacun, chacune sait, c'est qu'il y a du nouveau dans l'air. Un nouveau qui appelle à être saisi. «Voici que moi je vais faire du neuf qui déjà bourgeoine; ne le reconnaissez-vous pas?» (Isaïe, 43)

Mon ami Marcel, autrefois de la compagnie Crane, était-il là quand j'effectuais un travail qui relevait plus de sa compétence que de la mienne? J'ai dû l'éblouir par ma patience...! Mais plus que la patience, il a dû percevoir que mes pauvres mains malhabiles étaient mues plus par l'amour que par l'orgueil de la réussite de l'opération. Le point de jonction entre le ciel et la terre est peut-être là, là où il y a l'amour. De plus, après une vingtaine de siècles, il ne serait que justice que le Vivant ne soit plus seul. À ce chapitre, beaucoup de veufs, de veuves, d'orphelins et d'orphelines peuvent en témoigner. Mais encore faut-il le leur demander, parce que ce genre de langage se place mal dans une conversation de salon. Descartes aussi est vivant... à sa manière...!

Plus les siècles nous éloignent de Jésus de Nazareth, plus celui-ci exerce une fascination sur les vivants

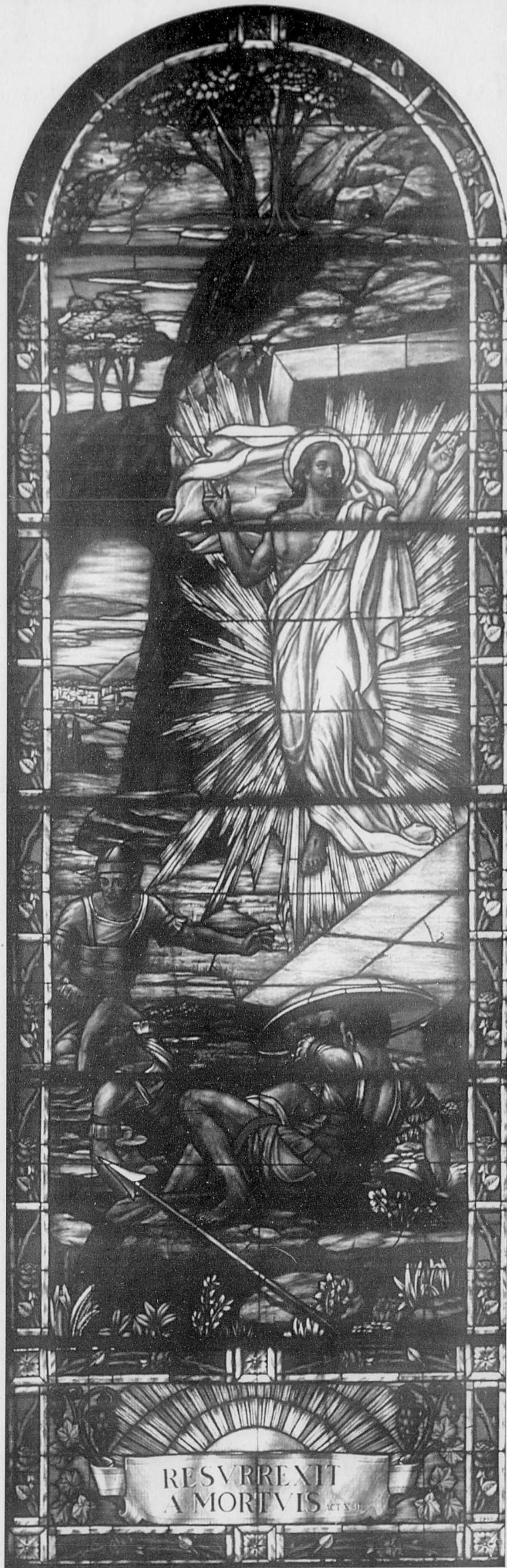


PHOTO ROBERT PETERS — SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL DES ITALO-CANADIENS  
Le vitrail de La Résurrection de l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Montréal.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duchos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Mario Cloutier, Paule des Riviers, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (responsables de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brice (responsable), Christian Gury (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carrière (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## ACTUALITÉS

## FISC «Les croisements de fichiers permettraient de découvrir les petits citoyens qui abusent du système»

SUITE DE LA PAGE 1

Au cours d'un entretien avec *Le Devoir*, ces derniers jours, M. Paré a donné l'exemple de certains États américains et de certains pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, où la suspension des privilèges est pratiquée dans les lois fiscales. Il croit se souvenir d'un endroit où l'on suspend le «privilège» de posséder une maison en faisant payer une espèce de loyer à une personne qui veut continuer à vivre chez elle tant que sa dette au fisc n'est pas remboursée...

Il reconnaît que cette notion est plus difficile à appliquer pour la maison que pour une automobile. Jeudi dernier, le ministre des Transports suggérerait d'ailleurs de renforcer le

Code de la sécurité routière pour que les policiers puissent saisir et remiser pendant 30 jours le véhicule d'un apprenti conducteur arrêté en état d'ébriété.

M. Paré signale que dans un État américain, le New Jersey, le gouvernement a menacé les professionnels (avocats, médecins, etc.) qui ne paient pas leur pension alimentaire à leur ancienne épouse de leur retirer leur permis de pratique s'ils refusaient d'obtempérer. La mesure n'a jamais été mise en vigueur; la menace a suffi à convaincre les récalcitrants.

Ces méthodes peuvent être utilisées une fois que le fisc a mis la main au collet des contribuables fautifs. Pour les repérer, M. Paré aimerait pouvoir compter sur des moyens extraordinaires. Il veut avoir accès, sans

contrainte aucune, à tous les fichiers informatisés des autres ministères et organismes gouvernementaux.

Cet accès lui est actuellement permis, mais il doit, chaque fois, signer une entente avec le ministre concerné; cette entente doit être approuvée par la Commission d'accès à l'information et le fisc ne peut obtenir des renseignements détenus par d'autres ministères que sur les personnes sur lesquelles il entretient des soupçons. Il n'a pas le droit d'aller à la pêche. Or, c'est précisément ce que veut faire M. Paré.

«Ce qui serait intéressant, ce serait d'obtenir le fichier complet de la Société de l'assurance-automobile, le lire au complet et dire: sortons toutes les Mercedes, voyons à qui elles appartiennent et allons voir qu'est-ce

qu'ils ont déclaré comme impôt. [On pourrait] regarder s'il y a des gens qui possèdent des automobiles de 50 000 \$ et qui font un rapport d'impôt de 5000 \$, regarder ceux qui possèdent des maisons de 800 000 \$ selon les rôles d'évaluation et qui font des rapports d'impôt de 20 000 \$.»

Le Vérificateur général du Québec, Guy Breton, donne raison au fisc. «Les croisements de fichiers permettraient de découvrir les petits citoyens qui abusent du système, sachant que le système ne se parle pas entre fichiers», dit-il. En prétendant protéger les renseignements personnels, «au fond, on protège l'intérêt des abuseurs pendant que les citoyens qui respectent les lois paient des impôts pour ces abuseurs-là». Pour combattre l'économie souterrai-

ne, dit M. Paré, «l'élément déclencheur, c'est la peur de se faire prendre et la peur de perdre un privilège, qui sont beaucoup plus dissuasives que la possibilité d'être mis à l'amende. Si on est capable de mettre ces morceaux-là ensemble, plus l'éducation, je pense qu'on peut y arriver».

Le ministère du Revenu estime que l'économie souterraine lui coûte entre 1,1 et 1,4 milliard de dollars par année, sur des recettes totales d'environ 40 milliards. On parle donc d'un quarantième des recettes annuelles, ce qui veut dire que le fisc parvient à identifier près de 97 % des impôts qui lui sont dus. C'est donc en dépit de ce taux très élevé de réussite et pour s'en prendre à une proportion faible de contrevenants que le fisc évoque

des moyens extraordinaires.

Pourtant, le dernier rapport annuel du Vérificateur général montre que le ministère du Revenu exploite mal les moyens dont il dispose déjà, n'utilise pas tous les renseignements qu'il possède, n'utilise qu'une partie de l'information qu'il exige sur ses propres formulaires et ne saisit pas tous les relevés de renseignements reçus sur support papier. Le fisc veut croiser ses fichiers avec ceux d'autres organismes alors qu'il «ne croise pas ses propres fichiers entre eux. Ainsi, 31 400 sociétés actives à l'impôt ne sont pas inscrites à la taxe de vente». Sans parler des 694 000 déclarations de revenus, pourtant identifiées comme comportant des risques de fraude, qui n'ont pas été vérifiées en 1993.

## CHRÉTIEN

Une commission royale sur l'unité nationale?

SUITE DE LA PAGE 1

menter l'information. Même s'il a déjà rencontré privé certains des premiers ministres, on sait peu de chose de la stratégie de Jean Chrétien sur la question constitutionnelle. L'un des principaux conseillers du gouvernement fédéral sur le sujet, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, a déjà exprimé l'avis, le mois dernier, qu'il n'y avait aucune raison de se hâter dans le processus d'amendements constitutionnels avant de savoir quel genre de pays veulent les Canadiens.

Selon d'autres rumeurs, le gouvernement fédéral n'écarterait pas de créer une autre commission royale sur la question de l'unité nationale.

Le premier ministre Lucien Bouchard a pour sa part déjà déclaré qu'il laisserait la porte ouverte à de nouvelles offres constitutionnelles. A cet égard, les libéraux fédéraux ne sont pas convaincus de sa sincérité.

Selon Jack Granastan, professeur d'histoire à l'Université York et observateur aguerri des relations fédérales provinciales, la décision de tenir une conférence des premiers ministres dès le mois de juin laisse perplexes.

«Il faut s'interroger sur les raisons de tenir une conférence, à moins qu'ils sachent déjà que les provinces anglophones vont se ranger du même côté», a-t-il déclaré. Autrement, ce sera un désastre. Peut-être encore que Jean Chrétien se dit qu'un échec lui permettra de déclencher des élections générales à l'automne en réclamant un mandat pour sauver le pays.»

## Une tuerie fait dix morts à Vernon

Vernon, C.-B. (PC) — Les policiers de la GRC tentaient de découvrir les raisons ainsi que les circonstances d'une tuerie qui a fait dix morts et trois blessés hier à Vernon, ville de la vallée de l'Okanagan.

Les cadavres de neuf personnes tuées par balles ont d'abord été découverts dans une maison, hier matin, et celui d'une dixième personne, que l'on croit être le tueur, a plus tard été découvert dans un motel de la même ville.

Selon l'agent Doug Robinson, de la GRC, l'assassin présumé s'est vraisemblablement suicidé.

«Nous ne savons pas encore ce qui s'est produit. Vous ne pouvez imaginer à quel point il y a de la confusion», a déclaré le constable Robinson.

Même si la police n'a pas voulu révéler les détails sur le cadavre découvert au motel, un témoin a raconté qu'il s'agissait du corps d'un «homme de race indienne».

Selon ce témoin, l'homme, qui conduisait une fourgonnette verte, s'était présenté au motel jeudi et

avait réservé une chambre pour deux nuits.

Immédiatement après la découverte de neuf victimes dans la maison, les policiers de la GRC avaient déclaré être à la recherche d'un homme de race indienne conduisant une fourgonnette bleue ou verte.

Danny Britton, qui séjournait au motel Globe où a été découvert le dixième cadavre, a déclaré avoir entendu un coup de feu provenant d'une chambre à proximité, hier matin.

«Je faisais un peu de nettoyage dans la cuisine quand j'ai entendu le coup de feu, a-t-il raconté. Il me semblait qu'il était juste de l'autre côté de la porte, mais il était apparemment au-dessus de moi.»

M. Britton a également raconté avoir entendu du grabuge dans la chambre la nuit précédente.

«Il me semblait que des gens se disputaient. Il se passait beaucoup de choses, au point que ça m'a empêché de dormir. J'ai même songé à monter pour leur demander de faire moins de bruit, mais je ne l'ai pas fait.»

## SIDA Deux millions de tests vendus

SUITE DE LA PAGE 1

taux et de cliniques. «Nous estimons qu'environ 50 000 personnes ont été testées avec le test Abbott depuis son arrivée sur le marché en juillet 1995», a précisé Walter Annard.

Pour sa part, le ministère britannique de la Santé a estimé «qu'une faible proportion» de personnes séropositives qui avaient utilisé les tests de dépistage fabriqués par les Laboratoires Abbott avaient reçu des résultats négatifs.

Mais quelque 20 000 personnes devront subir de nouveau un test de dépistage du virus HIV à l'origine du sida, a précisé le ministère britannique de la Santé.

Ce test a été utilisé en Grande-Bretagne au cours des six derniers mois.

«Il n'y a pas de raison de douter de la validité des résultats des tests HIV avant le mois de septembre, ni de la grande majorité des résultats des tests HIV depuis lors», a affirmé un porte-parole du gouvernement britannique.

Depuis juillet 1995, Abbott Laboratories a déjà vendu dans le monde deux millions d'exemplaires de ce test, dont 650 000 en Allemagne.

En Allemagne, le ministre de la Santé du Land de Hesse, Margarethe Nimsch, a précisé que les banques de dons de sang devront tester à nouveau leurs produits et que les institutions qui ont utilisé les produits Abbott devront faire subir de nouveaux tests à leurs

patients dès que possible.

Les autorités médicales suédoises et danoises avaient déjà annoncé que des patients avaient été invités à repasser d'autres tests.

En Italie, le colonel Gianfranco Dainese, chef de l'escadron des carabinieri responsable des saisies, a déclaré travailler sous les ordres du ministère de la Santé.

«Nous devons découvrir combien de tests similaires ont été utilisés dans les centres de transfusion sanguine de ce pays, trouver les sacs de sang, les donneurs, et les tester à nouveau», a-t-il expliqué.

Selon le virologue suédois Joan Blomberg, le problème a été découvert accidentellement à l'automne dernier lorsqu'un échantillon sanguin a dû être envoyé à un centre de dépistage plus sophistiqué en raison d'une grève dans un hôpital.

Les autorités suédoises ont alors contacté les Laboratoires Abbott qui ont confirmé avoir détecté quatre résultats erronés sur 2,5 millions de tests.

À Chicago, au siège de la firme, un porte-parole a déclaré qu'à la suite «de quelques résultats inexacts, nous avons de nous-mêmes informés les patients et les autorités. Ce test n'est pas utilisé aux États-Unis».

L'incident ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur les résultats financiers du groupe, premier fabricant mondial de produits de diagnostics, avec un chiffre d'affaires supérieur à dix milliards de dollars en 1995, a-t-il ajouté.

## JÉRUSALEM «Une solution pour Jérusalem est moins impossible qu'il n'y paraît»

SUITE DE LA PAGE 1

Formulation peut-être exagérée mais qui illustre à merveille la centralité absolue de la revendication des Israéliens sur Jérusalem et le déblocage extraordinaire qui s'ensuivrait si, par miracle, les Palestiniens abandonnaient soudain leurs revendications sur la Ville sainte.

## Des études et des contacts «secrets»

Certains indices portent à croire que malgré leur refus de principe, les autorités israéliennes pourraient être amenées à une dose de compromis sur Jérusalem devant la division de facto de la ville et la persistance de la «question palestinienne» en son sein.

Selon Albert Aghazarian, professeur à l'Université Bir-Zeit et ex-négociateur palestinien, les esprits des politiciens sont plus ouverts derrière les portes closes que dans les proclamations officielles. «Une solution pour Jérusalem est moins impossible qu'il n'y paraît», dit-il en évoquant des études et des contacts «secrets» en haut lieu.

Les dirigeants israéliens évoquent de nombreux arguments pour justifier la souveraineté exclusive de leur pays sur Jérusalem.

L'histoire, bien entendu, avec la présence que sont censées conférer des origines bibliques qui remontent à 3000 ans. L'attachement subjectif des juifs envers Jérusalem, censé «créer du droit». Et l'argument religieux selon lequel, tandis que «les catholiques ont Rome» et que «les musulmans ont La Mecque», «nous, nous n'avons que Jérusalem».

Les prétentions palestiniennes, dans leur version radicale, sont encore moins nuancées. Ainsi, selon la «Charte de la résistance islamique» prononcée le 18 août 1988 par le Hamas, auteur des derniers attentats terroristes et groupe

représentatif d'une fraction de l'opinion palestinienne, «Jérusalem est le troisième lieu saint de l'islam et le premier vers lequel est orientée la prière des musulmans. Par conséquent, la libération de Jérusalem [al-Quds en arabe] est le devoir personnel de tous les musulmans». Ce qui justifie, bien entendu, «l'élimination d'Israël».

Mais les Palestiniens dans leur majorité — que ne représente pas le Hamas — préfèrent aujourd'hui s'inspirer du plan de partage de 1947, unanimement dénoncé à l'époque par tout le monde arabe. Ce plan prévoyait que Jérusalem serait une sorte de «ville libre», internationalisée, entre deux États, l'un juif et l'autre palestinien.

Il y a là un ironique retour des choses. Dans les faits, il n'y a plus de leader palestinien sérieux pour réclamer une souveraineté sur l'ensemble de la ville.

## Deux discours différents

Les autorités d'Israël tiennent deux discours légèrement différents sur cette question cruciale entre toutes, noyau dur du conflit israélo-palestinien.

Celui, «bétonné» au propre et au figuré, qui ferme d'emblée toute discussion en proclamant la «capitale unifiée, exclusive et éternelle». Et celui qui admet, à tout le moins, le cadre du processus d'Oslo paraphé en 1993 et en 1995, lequel prévoit explicitement des discussions sur Jérusalem. Discussions qui devaient débuter en mai 1996 avant la récente vague d'attentats et que l'on attend maintenant pour fin 1996, début 1997.

La somme des solutions théoriques proposées depuis un siècle pour dénouer cette impasse pourrait constituer une encyclopédie.

Une compilation réalisée par le Jerusalem Institute a dénombré pas moins de 56 documents officiels et projets de toutes sortes pour la solution du problème. Cela va de l'accord anglo-français de 1916 sur l'internationalisation

de la ville jusqu'aux plus récents travaux israéliens, palestiniens ou conjoints.

Internationalisation de la ville selon l'esprit du *Corpus Separatum* du plan de partage de 1947, condominium de deux municipalités, principe d'une capitale pour deux États, division en arrondissements super-autonomes, cohabitation de trois municipalités, «partage sans division physique»: la liste des combinaisons est byzantine.

La position israélienne sur Jérusalem n'est pas appuyée par la communauté internationale, ce qui inclut même les alliés les plus proches de l'État d'Israël. Jérusalem-Est, conquise en 1967, reste à ce jour, au regard du droit international, un «territoire occupé».

À part le Salvador et le Costa Rica, aucun pays — si l'on excepte la tentation de l'éphémère premier ministre Joe Clark en 1979 — n'a jamais pensé installer une ambassade à Jérusalem. Jusqu'à ce que le Congrès américain, dominé par les républicains de Newt Gingrich, annonce, tout récemment, des études pour le déménagement de l'ambassade américaine en 1999.

## Quand l'amour «crée du droit»

Dans un passionnant échange mené dans *Le Nouvel Observateur* en décembre dernier (n° 1620), l'historien israélien Elie Barnavi et le journaliste palestinien Elias Sanbar ont cherché ensemble des voies permettant d'affronter le problème.

Selon Elie Barnavi, «l'attachement à Jérusalem est un sentiment total ou le religieux, l'historique et le politique forment un tout». Cet attachement subjectif, doublé du fait que «les juifs formaient la majorité à Jérusalem au XIX<sup>e</sup> siècle», «crée du droit», selon Barnavi.

«Ce droit n'annule pas le droit palestinien», reconnaît-il. «Mais les Palestiniens étaient, eux, majoritaires en 1948!», lui répond Elias Sanbar.

Un droit fondé sur l'attachement? «Le débat futile et détestable qui consiste à déterminer qui aime le plus Jérusalem a une odeur de chauvinisme masculin: l'amour et le désir sont censés justifier la possession», écrit Amos Elon, grand écrivain israélien et biographe de Theodor Herzl, dans son *Jerusalem: Battleground of Memory* (édition révisée de 1995, chez Kodansha America).

«On compare parfois la ville à Bruxelles ou à Montréal, poursuit Elon. Mais les problèmes dans ces cités sont plus simples qu'à Jérusalem. A Bruxelles et à Montréal, l'enjeu est la domination culturelle et linguistique. A Jérusalem, l'enjeu est religieux et politique. Comme à Belfast, les alliances nationales et religieuses s'entremêlent et compliquent tout.»

Selon Elie Barnavi, «la solution réaliste serait un certain partage de souveraineté, dans lequel Israël garderait la part du lion mais où les Palestiniens disposeraient d'un espace souverain, fût-il symbolique. D'un point de vue pratique, on aurait une municipalité juive, une municipalité arabe et une municipalité mixte qui coifferait les deux. À côté, les deux gouvernements auraient leur siège.»

Reste à savoir si un tel compromis des élites — qui, même favorable à Israël, constituerait un ouverture spectaculaire après des décennies de «béton» — saurait trouver, chez les premiers intéressés, des appuis suffisants pour bloquer les intégristes des deux camps.

Quoi qu'il advienne, la question de Jérusalem referra surface tôt ou tard, et peut-être plus vite qu'on ne le croit. Amos Elon cite Meron Benvenisti, ex-adjoint au maire Teddy Kollek, fameux «libéral» israélien: selon lui, il s'agit de rien de moins qu'une bombe à retardement dotée d'une force destructrice aux dimensions apocalyptiques.

FIN

## DENTISTE

## DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.  
Dr Pierre Arès, D.M.D.  
Guylaine Brouillette, D.D.

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4  
Tél.: 939-2600  
Guy, sortie St-Mathieu



## CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.

&amp; membre associé Halifax



Céline Simard, dir. consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4  
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

## INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR

## LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

## Dr. Robert Prescott

&amp; Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)  
Greffes de cheveux au laser  
Traitement des rides au laser

- Collagène • Varices • Obésité

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4  
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 935-2104

## LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

## SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559